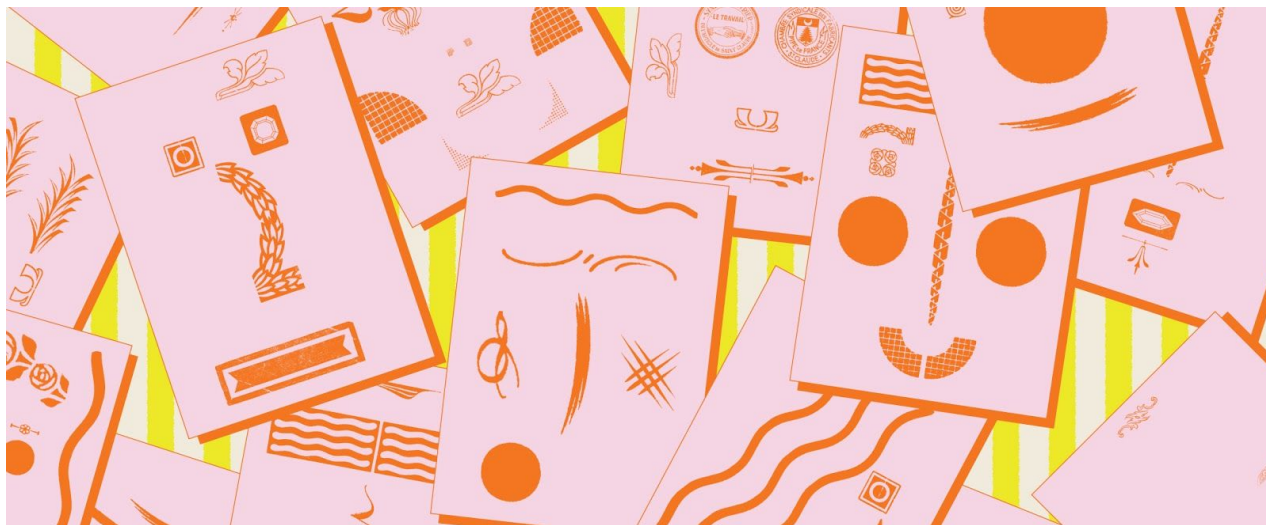




rapport de l'année 2019

ASSOCIATION LA FRATERNELLE – MAISON DU PEUPLE

12, rue de la Poyat - 39200 Saint-Claude

03 84 45 42 26 - la.fraternelle@maisondupeuple.fr

www.maisondupeuple.fr

Association loi 1901, créée le 24 mai 1984 - N° Siret : 334 313 418 000 17 / code APE : 9001 Z

Agrément d'éducation populaire du 9 mars 2005 39J052005

Licence d'entrepreneur de spectacles 1-112 38 25 et 1 -112 38 26, 2-112 38 27, 3-112 38 28

Autorisation exploitation cinématographique n°6-379.403/404/405



RAPPORT MORAL

Une fois n'est pas coutume, au vu des circonstances, je souhaite opter ici pour une formule courte de ce rapport moral 2020. Je renvoie les lecteurs assidus au deux rapports moraux précédents qui restent d'une certaine actualité et donnent de nombreuses informations inchangées. Je m'attacherai dans ces quelques lignes à actualiser les données et rendre compte des transformations essentielles que notre association a subi cette année 2019.

“Certains de nos actions, soucieux de notre devenir”, cette phrase tirée de notre projet 2019-2021 est aujourd'hui plus vraie encore qu'hier. Nos actions parlent pour nous, il en sera d'ailleurs fait la démonstration à travers ce rapport d'Assemblée Générale qui une nouvelle fois exposera la multiplicité de nos activités, nos partenariats, nos concerts et spectacles et notre implication toujours plus importante sur notre territoire. Malgré tout, nous restons soucieux de notre devenir et à bien des égards c'est toute ma frustration qui s'exprime aujourd'hui après deux ans et demi de présidence et dix ans de bénévolat au sein de notre association. Nous n'avons pas été avares d'efforts encore cette année afin de maîtriser notre projet et ses coûts, en améliorant notre outil, en travaillant avec nos financeurs, en restructurant notre équipe, tout en remplissant nos missions fondamentales de diffusion, d'éducation et de production.

Alors que j'écris ces lignes avec une Maison du Peuple fermée (ce qui n'arrive jamais plus de quatre journées par an habituellement) jusqu'à nouvel ordre pour cause de veille sanitaire sans précédent, il est bien certain que notre économie va atteindre ses limites. Alors que nous sommes coupés de nos revenus principaux pour une période indéfinie, il est à craindre pour notre survie, encore une fois. Une certitude reste cependant, si la solidarité, le vivre ensemble, la création artistique et l'éducation populaire sont des valeurs sur lesquelles notre société souhaite miser, alors La fraternelle pourra encore jouer un rôle sur notre territoire Haut-Jurassien.

Une équipe sur laquelle nous pouvons compter

Notre association compte aujourd'hui treize salariés, trois missions volontaires en service civique, un apprenti, seize administrateurs, une trentaine de bénévoles, soit 5 emplois équivalents temps plein.

L'équipe salariée actuelle est donc ainsi composé de 14 personnes (12,4 ETP) :

Rémi Acquistapace, contrat d'apprentissage BTS graphisme option média imprimés

Mathias Bouchon, projectionniste

Esmeralda De Filippo, régisseuse

Arnaud Douvnous, projectionniste, programmation cinéma jeune public

Marine Egraz, responsable café associatif

Antonin Joly, responsable cinéma

Christophe Joneau, directeur

Laetitia Mérigot, responsable de la communication, chargée des relations publiques et de la programmation danse

Anne-Laure Meyer, administratrice

Céline Pointurier, archiviste

Loraine Portigliatti, médiatrice, technicienne arts plastiques

Francis Robert, factotum

Sandra Tavernier, responsable des arts plastiques

Elza Van Erps, médiatrice culturelle et animatrice café

Elle est complétée par :

Virginie Taghikian, enseignante arts plastiques, décharge de 4 heures hebdomadaires

Elvina Grossiord, enseignante histoire-géographie, 36 heures annuelles

3 volontaires en service civique en mission pour 10 mois, **Emilie Dieu** pour le cinéma, **Noé Gallice** pour l'artothèque et **Caroline Bizien** pour l'imprimerie.

Le Conseil d'administration a voté deux ruptures conventionnelles. Malgré l'apparence de départ volontaire que cela requiert, il faut bien voir ici une impossibilité pour l'association à répondre à des demandes et des besoins de salariés.

Olivier Letievant nous a formulé une demande de baisse de son temps de travail, demande de mi-temps à laquelle nous ne pouvions répondre sans mettre à mal notre organisation au cinéma, il lui a donc été proposé une rupture conventionnelle pour sortir de cette impasse.

Natacha Bergamasco nous avait exprimé à plusieurs reprises son inconfort face à son poste aux multiples tâches et où l'accueil téléphonique pouvait être très chronophage. Poste, il faut le noter qui a été créé il y a sept ans avec Natacha qui a toujours su répondre positivement aux différents besoins. Notre impossibilité à trouver une solution à la réorganisation de ce poste a poussé notre salariée à nous présenter un projet de reconversion et une demande de rupture conventionnelle à laquelle le Conseil d'administration a répondu positivement.

Je souhaite ici saluer ces deux salariés qui ont toujours eu un réel attachement à notre association et se sont toujours investis autant comme bénévoles dans un premier temps que comme salariés par la suite. Je leur souhaite bonne continuation tout en sachant qu'ils seront toujours un peu parmi nous.

Deux embauches ont été votées en 2019 au cinéma.

Antonin Joly au poste de responsable cinéma et **Mathias Bouchon** en tant que projectionniste. L'activité cinéma ayant fait l'objet d'une grande inquiétude en 2018, nous avons avec Antonin concentré notre énergie pour réorganiser cette activité, tant en interne que pour le public (programmation, séances, communication...). C'est une réelle satisfaction pour 2019 de voir cette activité en accord avec nos prévisions.

D'une manière générale je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pour ses efforts et son investissement quotidien, ce qui permet de proposer tant de choses dans et hors les murs de notre Maison du Peuple et de faire vivre ce projet si atypique.

L'apport indispensable de 30 bénévoles actifs, l'équivalent de 5 ETP, ne peut compenser qu'en partie notre équipe salariée. Avec la commission café en première ligne, nous poursuivons notre effort d'attraction pour le bénévolat à La frat'. Le rendez-vous bénévole où l'on propose une visite et une présentation des activités à des personnes intéressées devient un incontournable. Cela nous permet continuellement d'intéresser de nouvelles personnes aux activités bénévoles de La fraternelle et de proposer de nouvelles activités comme les *Tuesday de l'anglais* où l'on se retrouve au café pour parler anglais. Merci aux nouveaux arrivants et merci pour ces initiatives.

Le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises, le Bureau une fois par quinzaine en moyenne. Hormis la situation financière de l'association, deux grands sujets ont porté discussion et réflexion au sein des administrateurs cette année.

Le premier a donné lieu à une motion votée en CA pour permettre à notre association, aux administrateurs et aux salariés, de nouer des partenariats avec les acteurs locaux : *"Pour développer ses activités, diversifier ses financements et toucher un public encore plus large, La fraternelle décide de renforcer son réseau de partenaires économiques : entreprises, associations... Ces partenariats pourront prendre plusieurs formes : dons, mécénat, publicité."*

Ces collaborations dont la forme reste à définir se construiront dans le respect des objectifs, des valeurs et du projet de l'association.

Chaque membre de l'association et chaque salarié pourra faire des propositions de rencontres aux membres du Bureau qui se chargera à son tour de les concrétiser. Chaque projet de partenariats devra être validé par le Conseil d'Administration."

Le second est le projet de règlement intérieur ô combien essentiel mais pour le moment encore en chantier et qui ne pourra se concrétiser que lorsque nous aurons acquis une certaine stabilité.

Si nous avons su ces dernières années renouveler intelligemment notre Conseil d'administration, nous devons faire face aussi à un certain essoufflement et une certaine fatigue, notamment pour des postes à responsabilité.

Sylvie Geneste administratrice de longue date, responsable musique et représentante de la commission culturelle au Bureau, a choisi de démissionner cette année et de rester dans une démarche soutenance au sein de l'association et de continuer à apporter une aide bénévole dans la mesure du possible et des envies.

Malgré un attachement sans faille à notre association, notre projet et ses membres, **Cédric Ferrazi** trésorier et responsable café choisit de démissionner cette année. La charge de trésorier devenait pour lui lourde à porter. Je tiens à le remercier de son investissement et de sa disponibilité qui nous ont été très précieuses.

Denis Bepoix responsable archives ne renouvellera pas son mandat.

Pour ma part, à la fois par choix personnel et professionnel mais aussi par une certaine fatigue et lassitude de la fonction, je ne renouvellerai pas mon mandat d'administrateur et donc de président.

Comme mes camarades j'ai un attachement profond à notre maison son projet et aux gens qui le font vivre, mais aujourd'hui j'ai besoin de prendre du recul.

Personne n'est irremplaçable, nous l'avons bien prouvé à plusieurs reprises, j'ai entièrement confiance en nos futurs administrateurs pour poursuivre le travail.

Je tiens également à rendre hommage à **Jean-Claude Gaillard**, ancien administrateur, disparu l'été dernier. Il fut un administrateur chevronné, discret mais extrêmement présent qui a permis entre autres le suivi du projet de rénovation ô combien important pour nous, encore aujourd'hui. À mes yeux, il fait partie, de ceux qui font preuve d'abnégation et qui savent se mettre au service de l'intérêt général, sans en attendre un retour ou une valorisation et avec un sens aigu de l'associatif comme espace politique, de mise en commun. Je salue sa famille et ses proches et joins tout le Conseil d'administration et l'équipe salariée à cet hommage.

Un équipement des investissements

Cette année encore les investissements se sont réduits au strict nécessaire et avant tout pour permettre une pérennité et une amélioration de nos activités.

- Matériel informatique cinéma
- Matériel cinéma
- Matériel informatique arts plastiques
- Sécurisation du bâtiment liée aux cambriolages de ces dernières années

Un plan d'investissement concernant le bâtiment est en cours concernant des travaux qu'il faudra un jour envisager : la dalle de la cour intérieure, les sièges du théâtre, la façade côté Bienne, système d'éclairage.

Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Direction régionale des affaires culturelles et table ronde des financeurs

“Créée en 1984, l'association La fraternelle-Maison du Peuple a su reprendre l'héritage culturel de ce lieu historique de Saint-Claude et le transformer pour répondre aux besoins d'une population installée dans un bassin de vie complexe et lui offrir une offre culturelle pluridisciplinaire de qualité. Lieu de rencontres au sein de son café culturel, seul cinéma de la ville, proposant concerts et spectacles, activités au sein d'un atelier arts plastiques équipé professionnellement pour la sérigraphie et l'imprimerie, une exposition permanente sur l'histoire ouvrière du lieu, la conservation des archives... La fraternelle accueille aussi des artistes en résidence et s'investit fortement dans les actions d'éducation artistique et culturelle avec un grand nombre de partenaires.

Le directeur de La fraternelle, Christophe Joneau, a su depuis quelques années entamer une réelle structuration de ces activités si diverses dans un dialogue régulier avec les différents financeurs publics et peut désormais se projeter dans l'avenir avec un projet artistique et culturel maîtrisé.

Pour accompagner cette structuration, le soutien du ministère de la culture a été en forte hausse depuis 2015 et justifie la signature d'une convention d'objectifs pluriannuelle.”

C'est par ce préambule que notre convention pluriannuelle (2020-2022) d'objectifs avec la Direction régionale des affaires culturelles débute. Celle-ci est la concrétisation et la reconnaissance du travail fourni ces dernières années. Je souhaite d'ailleurs ici, avec tout le Conseil d'administration faire remarquer et saluer le travail fourni par notre directeur qui a su, comme c'est indiqué dans cette convention, piloter et faire reconnaître notre projet associatif. Ce travail de longue haleine a permis au fil du temps de nous assurer d'un outil fonctionnel et opérationnel tout en convaincant nos partenaires financiers de leur soutien.

Suite à l'Assemblée générale 2019, nous avons dans la même dynamique souhaité organiser une réunion des tutelles afin de permettre à chacun d'exprimer ses attentes et ses remarques. Tous ont répondu présent à l'exception de la ville de Saint-Claude. Nous avons pu noter des pistes de travail d'amélioration.

Un plan d'investissement concernant le bâtiment à plus ou moins long terme, une organisation administrative et financière permettant de soulager la direction, le conventionnement pluriannuel d'objectifs comme modèle de partenariat.

Nous pouvons depuis cette rencontre, compter sur un soutien supplémentaire au fonctionnement de la DRAC (151K€), vraisemblablement de la Région (+30K€), un maintien au même niveau de la part du Département.

Aujourd'hui comme l'an dernier, nous regrettons le manque de considération de la part des élus locaux où en tout état de cause il est dommage qu'un soutien plus franc et massif ne soit pas issu de la part de ceux qui défendent l'aménagement de notre territoire Haut-Jurassien.

Il ne s'agit pas pour nous, d'être dans une illusion financière et de faire la course à la subvention à fonds perdu. Notre modèle est fragile et nous demandons à le consolider. Notre action culturelle est mesurée et basée sur des coûts qui sont maîtrisés et raisonnables. Pour sortir notre trésorerie de sa fragilité, source d'angoisse et d'incertitude mensuelle, nous devons renouer avec des résultats au pire à l'équilibre, au mieux positif et sur plusieurs années. L'année 2019 nous montre que cela est possible et cela ne peut se faire sans le concours de nos partenaires institutionnels.

Comme nous l'a rappelé **Jean-François Chanet** le Recteur d'académie de Bourgogne Franche-Comté lors de notre AG l'an dernier "Raisonnons à l'inverse et réfléchissons à la perte incalculable que représenterait la disparition de La fraternelle".

Je tiens également à remercier nos banques, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Epargne, la Banque populaire et Franche Comté Active, qui sont toujours présentes à nos côtés et font preuve d'un réel soutien.

Pour conclure, c'est par le concours des efforts de chacun que nous pourrons permettre à nos actions de se pérenniser et de se faire valoir d'un outil culturel unique et riche pour le sud Jura.

Au service d'un projet fraternel

"L'action de La fraternelle s'intègre dans les politiques publiques et celles des collectivités territoriales. Centre culturel, La fraternelle est un point de convergence et de rencontre pour l'ensemble des catégories de la population, un lieu de découverte et de transmission, mais aussi de mixité sociale, culturelle et générationnelle. La diffusion artistique, l'action culturelle et la politique d'éducation artistique contribuent à la cohésion sociale par la mise en œuvre d'espaces dédiés aux pratiques collectives, d'événements rassembleurs (spectacles, débats, conférences, temps festifs...) et d'ateliers de sensibilisation ou d'initiation à des formes d'expressions originales.

Le soutien des services de l'État et des collectivités, l'appartenance à des réseaux régionaux et nationaux, la capacité à fédérer les acteurs autour de projets innovants, la reconnaissance du public, ses 400 adhérents et son ancrage historique sont les atouts principaux qui permettent à l'association de rayonner très largement. La fraternelle s'inscrit dans un territoire géographiquement bien délimité, le Haut-Jura dont elle est le principal pôle culturel."

Pas une virgule n'est à changer dans ces lignes rédigées l'an dernier. Certains de notre projet, nous restons soucieux de notre devenir. Nous savons convaincre et nous gagnons du terrain, nous améliorons l'outil et nous souhaitons agrandir notre réseau, La fraternelle n'est pas le jouet de quelques-uns mais bien un espace culturel pour tous. Alors que nous traversons une crise sans précédent, que tout le secteur des arts et de la culture plonge dans une incertitude quant à son devenir, que nos rapports humains se retrouvent bouleversés avec des conséquences pour le moment inconnues, l'ambition et l'utopie de notre projet doivent rester dans nos priorités pour que le vivre ensemble ait encore du sens.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires institutionnels, politiques et associatifs qui nous soutiennent et nous font confiance ; l'ensemble des artistes et techniciens, professionnels et amateurs qui nous font rêver et voyager ; toutes les entreprises qui ont pu intervenir dans nos murs ; tous les donateurs qui par leur geste nous ont aidés ; les musiciens et techniciens qui se sont engagés sur des concerts de soutien, les public divers et variés d'ici ou d'ailleurs qui ont su profiter de notre maison.

Merci à vous, adhérents, de continuer à soutenir et à faire vivre notre association qui plus que jamais se met au service "culturellement" de sa population et de son territoire.

En avant !

Fraternellement
Pour le conseil d'administration
Le Président Benoît NOËL

LA FRATERNELLE

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE



RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2019 se termine par un **résultat déficitaire de -10 898€**. Après cinq années consécutives de déficit de 2011 à 2015, l'année 2016 avait connu un redressement et l'année 2018 une baisse spectaculaire et inquiétante – **84 308€**. Le retour à un exercice faiblement déficitaire témoigne d'un très net redressement de la situation mais également de la fragilité de l'économie de l'association très dépendante des recettes du cinéma. **L'amélioration de la situation est pour une grande part due aux augmentations des subventions perçues en 2019.**

L'activité de centre culturel pluridisciplinaire que La fraternelle assume dans le sud du département du Jura, territoire sur lequel n'intervient pas la scène nationale "Les scènes du Jura", est une mission que l'on peut qualifier de service public. **La situation de La fraternelle est singulière pour un établissement culturel, à savoir des subventions qui ne représentent que 50% du total de ses produits.**

Toutefois il faut noter que dans un contexte difficile, **les collectivités territoriales ont témoigné leur confiance à l'association en maintenant leurs dotations et en les augmentant largement pour ce qui concerne le Conseil régional Bourgogne Franche Comté.**

D'autre part les services de l'Etat ont considérablement accru leur soutien, la Direction régionale des affaires culturelles en premier lieu, **44 500€ supplémentaires en 2019**. L'ensemble des dotations de l'Etat, DRAC, Commissariat général à l'égalité des territoires, Direction régionale jeunesse et sports, FONJEP, Centre national de la cinématographie s'élève à **210 500€**, soit un peu plus de 40% des dotations en argent public de l'association.

Evolution du résultat net comptable de 2011 à 2019 (en €)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
RNC	-6 132	-12 873	-58 154	-168 460	-12 214	34 605	-9 326	-84 308	-10 898
Dot amort	131 441	156 226	148 141	177 372	184 511	165 863	137 365	134 843	121 410
QPSVR	134 108	155 163	128 587	94 403	105 579	104 551	95 329	93 980	85 952
Impact RNC	2 667	-1 063	-19 554	-82 969	-78 932	-61 312	-42 036	-40 863	-35 458

Résultats hors dotations aux amortissements et quote-part de subventions

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
-8 799	-11 810	-38 600	-85 491	66 718	95 917	32 710	-43 445	24 560

Analyse de l'exercice 2019

Le résultat net comptable de l'exercice 2019 présente une hausse du total des produits de 7,72% concomitante à une stabilisation des charges, +0,24%.

Evolution du résultat 2014/2019 (en €)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Différence	Evolution
Total produits	844 675	949 630	1 033 245	1 011 745	984 801	1 060 785	75 984	7,72
Total charges	1 013 135	961 844	998 640	1 021 071	1 069 108	1 071 683	2 575	0,24
RNC	-168 400	-12 214	34 605	-9 326	-84 307	-10 898	73 409	-87,07

Les produits ont progressé de 76 000€. + 7 000€ par rapport au budget prévisionnel.

Les charges ont progressé de 2 600€. + 37 000€ par rapport au budget prévisionnel.

Analyse succincte des produits en 2019

Evolution des produits 2015/2019 (en €)

Produits	2015	2016	2017	2018	2019	Différence	Evolution
Produits activités et ventes	427 546	438 195	402 014	382 607	414 166	31 559	8,25
Subventions d'exploitation	336 750	408 521	431 723	442 336	509 550	67 214	15,20
Reprises transferts charges	16 582	22 872	30 284	10 239	9 251	-988	-9,65
Autres produits avec QPSub	167 971	158 150	139 079	139 184	127 814	-11 370	-8,17
Sous-total produits	948 849	1 027 738	1 003 100	974 365	1 060 781	86 416	8,87
Produits financiers	167	9	13	24	4	-20	-83,33
Produits exceptionnels	614	5 498	3 982	5 411	0	-5 411	-100,00
Report ressources	0	0	4 650	5 000	0	-5 000	-100,00
Total produits	949 630	1 033 245	1 011 745	984 800	1 060 785	75 985	7,72

Évolutions les plus significatives des produits :

- Progression de 15,2% des subventions des tutelles, Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne Franche-Comté + 44 000€, Conseil régional Bourgogne Franche Comté + 8 000 €, Commissariat général à l'égalité des territoires + 7 000€ pour le nouveau poste Fonjep de la médiatrice qui compense une baisse de 2 000€ sur les appels à projet. Les dotations du Département, de la Communauté de communes, des villes de St-Claude et Moirans-en-Montagne restent stables.
- Pour les autres subventions, une aide à la résidence du Centre national des variétés et du jazz, 8 000€, obtenue en 2017 n'a pas été sollicitée en 2019. En revanche le CNV a diminué sa dotation à la programmation de 2 300€. La hausse de l'aide du Centre national de la cinématographie et de l'image animée + 4 600€ devrait être reconduite. Les aides à la diffusion de l'Office national de diffusion artistique augmentent de 3 000€.
- **Nous reviendrons plus loin sur une analyse des subventions et leurs évolutions concernant le fonctionnement et les appels à projets.**
- Les produits des activités et ventes augmentent de 31 500€ soit une progression de 8,25%.
- On constate une hausse sensible des recettes du cinéma +18 000€, nous reviendrons plus bas sur l'évolution du cinéma.
- Une hausse de 8 500€ des prestations vendues qui concerne le développement des activités d'éducation populaire et artistique. Les recettes de la confiserie + 4 000€ et du café + 2 000€ compensent la baisse des recettes diverses – 3 000€ et la baisse de la billetterie – 1 500€. On note aussi une hausse des ventes de la boutique de 500€. Les locations de salles et du gîte augmentent de 2 500€.
- Les autres produits de gestion courante sont à la baisse. Les contributions numériques baissent de 3 000€, les quote-part de subventions baissent de 8 000€, la collecte de dons baisse de 4 500€. Ces baisses sont compensées par la hausse des cotisations de 3 600€ et une légère progression des produits divers + 600€.
- -5 500€ sur les produits exceptionnels.
- + 600€ de reprises sur provisions.
- - 1 000 € pour les transferts de charges liés à la suppression de l'aide apprenti.

L'économie de La fraternelle est très largement tributaire de l'activité du cinéma. Le tableau ci-dessous traduit l'évolution sur les cinq dernières années. Il faut noter qu'au plan national la fréquentation du public est en baisse continue depuis plusieurs années, comme l'attestent les publications du CNC.

Charges	2015	2016	2017	2018	2019
Achats	141 404	145 111	124 995	126 488	137 895
Redevances de programmation cinéma	6 493	7 705	6 377	6 438	7 023
Exploitation cinéma	103 793	105 230	88 976	93 211	101 826
Achat confiserie	3 394	3 725	4 748	3 527	3 353
Taxe additionnelle (TSA cinéma)	27 724	28 451	24 894	23 312	25 693
Produits	2015	2016	2017	2018	2019
Produits des ventes	304 921	322 594	285 378	265 418	289 548
Recettes entrées cinéma	254 562	261 050	229 890	218 665	237 203
Recettes confiserie	6 526	7 104	7 713	5 382	9 226
Subventions Art et Essai	30 000	29 000	27 362	22 939	27 579
Contribution numérique	13 833	25 440	20 413	18 432	15 540
Résultat partiel	163 517	177 483	160 383	138 930	151 653

Les 38 000 entrées au cinéma de la Maison du Peuple pour l'année 2019 attestent d'un retour de fréquentation (+ 3 000) et sont conformes au budget prévisionnel. Les entrées du cinéma François Truffaut sont elles aussi en progression et conformes au BP.

La progression des charges, redevance, exploitation, TSA, sont proportionnelles à l'augmentation de la billetterie.

Le dispositif des contributions numériques, lié aux aides à la numérisation, est en fin de cycle et devrait disparaître en 2020.

On constate une baisse de 26 000€ entre l'année 2016 (exercice excédentaire) et l'année 2019 du résultat partiel, hors masse salariale et subvention de la ville de Moirans-en-Montagne.

Nous distinguerons deux types de fonctionnement. Les **subventions de fonctionnement** qui concernent l'activité générale de l'association tout au long de l'année. **Les subventions liées à des appels à projets** dont une très grande part est consacrée à la rémunération d'intervenants extérieurs, leurs frais de déplacement et les défraiements (hébergement et restauration). Dans cette catégorie rentrent :

- Les actions scolaires qui concernent les semaines culturelles,
- Les actions dans le domaine de la politique de la ville,
- Le dispositif *C'est mon patrimoine !*
- Le Fonds d'aide aux projets du CRBFC,
- La programmation artistique,
- Les résidences de création,
- L'exposition annuelle des archives,
- Le Contrat territorial de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle,
- Les actions Jeunesse éducation populaire.

Tableaux récapitulatifs 2015-2019 des subventions

Subventions La fraternelle					
	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions Fonctionnement	195 000	218 500	228 500	228 500	258 500
Ville de Saint-Claude	50 000	46 500	46 500	39 000	39 000
Ville de Moirans-en-Montagne	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Communauté de Communes du Haut-Jura	0	27 000	27 000	27 000	27 000
Conseil général du Jura	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Conseil régional de Franche-Comté	50 000	50 000	60 000	67 500	97 500

Appels à projet					
	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions AAP Tutelles	96 100	145 310	151 252	176 695	206 214
Ville de Saint-Claude	0	2 500	2 200	2 200	2 500
Communauté de Communes du Haut-Jura	7 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Conseil régional de Franche-Comté	0	3 000	6 200	23 000	1 000
Ministère de la Culture / DRAC	79 100	99 140	103 752	106 988	151 500
DRDJSCS / DDCSPP	10 000	7 070	2 000	1 900	4 000
Commissariat Général à l'Égalité des Territoires	0	6 500	10 000	15 500	13 000
Subvention FONJEP	0	7 100	7 100	7 107	14 214

Autres subventions et aides AAP	45 650	47 431	51 964	37 142	44 836
Centre National des Variétés	12 000	10 259	18 965	12 000	9 707
SACEM	0	0	0	0	0
Parc Naturel Régional du Haut-Jura	0	2 727	0	0	0
ONDA	3 150	3 450	4 200	1 450	4 550
Fonds européens	0	0	0	0	0
Subventions diverses	500	1 995	1 437	753	3 000
Subventions Art et Essai	30 000	29 000	27 362	22 939	27 579

Total subventions	336 750	411 241	431 716	442 337	509 550
% AAP	42	47	47	48	49
% fonctionnement	58	53	53	52	51

Les subventions de fonctionnement ont progressé entre 2015 et 2019 de 63 500€.

Les subventions liées à des appels à projets ont progressé dans la même période de 110 000€.

Ces dernières concernent les missions de service public liées aux démarches de démocratisation culturelle et d'éducation populaire et artistique.

Il est important de considérer la progression très nette des subventions de la DRAC BFC qui fera l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs à partir de l'année 2020. Dès lors il faudra comptabiliser ces subventions comme une aide au fonctionnement de l'association.

Analyse succincte des charges en 2019 :

Evolution des charges 2015/2019 (en €)

Charges	2015	2016	2017	2018	2019	Différence	Évolution
Achats bar, confiserie, stock, consignes	25 174	26 171	31 758	30 835	34 738	3 903	12,66
Autres achats et charges externes	382 182	388 175	418 462	434 672	400 406	-34 266	-7,88
Impôts et taxes	52 133	52 237	49 294	50 270	50 289	19	0,04
Salaires et traitements	244 120	272 109	298 533	311 379	346 513	35 134	11,28
Cotisations sociales	58 319	71 879	67 200	85 368	87 826	2 458	2,88
Dotations aux amortissements	184 511	165 863	137 365	134 843	121 410	-13 433	-9,96
Dotations aux provisions	1 135	0	0	3 600	1 348	-2 252	-62,56
Autres charges	9 969	14 048	9 032	7 396	22 143	14 747	199,39
Sous-total charges	957 543	990 482	1 011 644	1 058 363	1 064 673	6 310	0,60
Charges financières	4 138	3 509	3 856	7 561	6 945	-616	-8,15
Charges exceptionnelles	164	0	571	3 184	64	-3 120	-97,99
Fonds dédiés	0	4 650	5 000	0	0	0	NS
Total charges	961 845	998 641	1 021 071	1 069 108	1 071 682	2 574	0,24

Évolutions les plus significatives des charges :

- - 34 000 € sur les autres achats et charges externes. La baisse la plus significative concerne les achats de prestation d'activité - 30 000€, en raison d'une meilleure maîtrise des coûts du Contrat territorial d'éducation artistique, de la programmation artistique, d'une stabilisation des coûts des fluides (augmentation de la facture d'électricité compensée par la baisse de celle du gaz), qui compensent l'augmentation de l'exploitation cinéma + 8 000€.
- Certains postes présentent des baisses significatives, fournitures d'activité - 3 000€, communication - 1 500€, voyages et déplacements - 2 500€, frais de réception - 6 000€ grâce à l'investissements bénévole pour la prise en charge des repas des équipes artistiques.
- Les postes suivants ont évolué : petit matériel et produits d'entretien - 3 500€, fournitures administratives - 1 500€, - 2 500€ téléphone, - 1 000€ services bancaires.
- Cette maîtrise des charges a permis de compenser les augmentations suivantes, + 5 000€ pour les achats bar, + 1 500€ pour la location du photocopieur, + 2 500€ sur les honoraires du social (nombreux contrats de remplacements et ruptures conventionnelles), + 1 500€ sur les honoraires comptabilité, + 1 500€ sur les frais de formation.
- + 8 000 € sur les autres charges de gestion courante qui concernent les droits d'auteur et une refacturation de la Sacem depuis 2017 sur le cinéma de St-Claude.
- + 35 000€ sur la rémunération des personnels, notamment en raison du salaire du poste administratif sur 12 mois au lieu de 6 en 2018 + 12 000€, du recours à des remplacements au cinéma, à l'augmentation des contrats d'engagement des artistes + 1 500€, aux 2 ruptures conventionnelles + 8 000€, à l'augmentation des provisions pour congés payés + 3 000€, et des indemnités journalières + 7 000€
- + 2 000€ sur les cotisations sociales patronales.
- + 1 300€ de loyers impayés.

Commentaires sur l'évolution des charges et produits

Charges	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Pourcentage %
60 Achats	310 300	300 294	96,78
61 Services extérieurs	52 500	57 792	110,08
62 Autres services extérieurs	87 700	77 061	87,87
63 Impôts et taxes	53 500	50 289	94,00
64 Charges de personnel	397 200	434 339	109,35
65 Autres charges de gestion courante	8 000	22 143	276,79
66 Charges financières	7 400	6 945	93,85
67 Charges exceptionnelles	3 000	64	2,13
68 Dotations	115 000	122 158	106,74
TOTAL DES CHARGES	1 034 600	1 071 682	103,53
Différence	37 082		

Comptes 60

Baisses achats prestations, fournitures, supérieures aux augmentations achats bar, exploitation cinéma

Comptes 61

Hausse de l'entretien des locaux et de la maintenance

Comptes 62

Hausses social et formation inférieures à baisses communication, repas, frais de déplacements, tel et banques

Comptes 63

Baisse taxe apprentissage

Comptes 64

Salaire sur 12 mois admin, ruptures conventionnelles, salaires intermittents, remplacements projectionnistes, IJ

Comptes 65

Rappel et hausse droits d'auteur, charges cinéma sur exercice antérieur

Comptes 66

Baisse des intérêts découverts

Comptes 67

Baisse des charges sur exercice antérieur

Comptes 68

Mauvaise estimation des dotations aux amortissements

Produits	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	Pourcentage %
70 Produits des ventes	409 600	414 165	101,11
74 Subventions	465 900	464 714	99,75
74 Autres subventions et aides	42 640	44 836	105,15
75 Autres produits de gestion courante	113 800	127 814	112,31
76 Produits financiers	0	4	
77 Produits exceptionnels	0	0	
78 Reprises sur provisions	2 500	600	24,00
79 Transferts de charges	4 850	8 652	178,39
TOTAL DES PRODUITS	1 039 290	1 060 785	102,07
Différence	21 495		

Comptes 70

Hausses recette cinéma et des ventes de prestations supérieures à baisses billetterie et pub

Comptes 74

Pas de commentaire. Hausses ONDA et sub diverses

Comptes 75

Campagne de dons et cotisations supérieures à estimation

Comptes 76

Non significatif

Comptes 77

Non significatif

Comptes 78

Non significatif

Comptes 79

Fonpeps

L'exercice a été impacté fortement par :

- Une forte augmentation de la masse salariale, notamment en raison des deux ruptures conventionnelles et d'un remboursement de trop perçu suite à erreur de la CPAM.
- Du coût des fluides, + 4 000€ électricité et de l'entretien du bâtiment.
- Une erreur de facturation de la Sacem qui a entraîné une charge de 6 000€ (rappel sur les années 2017-2019).
- Des loyers impayés.
- Les dotations aux amortissements qui ne sont pas compensés par les Quote-part de subventions versées au résultat.

Le résultat d'exploitation est de - 89 846€. Il est en hausse de 88 000€. Il était de - 177 978€ en 2018. Si les chiffres qui suivent témoignent d'un net redressement, la situation économique de La fraternelle est extrêmement préoccupante.

Quelques données supplémentaires

Le fonds de roulement est évalué à - 79 133€, (il était de - 44 810€ en 2018). Ce fait est extrêmement préoccupant. Le FR permet d'amorcer le fonctionnement économique de l'association en début d'année.

Le Besoin en fonds de roulement est excédentaire de 49 193€. Il était de 11 834€ en 2018.

La trésorerie est de - 29 939€ elle était de - 58 144 € en 2019. Celle-ci subit toujours l'impact du remboursement fin 2016 de l'avance du CNC pour la numérisation (2011-2014) à hauteur de 46 500 et de la dette au cabinet d'architectes de 35 000€. La situation a été très tendue tout au long de l'année en raison de très nombreuses avances de trésorerie faites notamment pour le financement des actions éducatives (rémunération des intervenants) et du versement tardif des subventions correspondantes.

La Capacité d'autofinancement s'élève à 25 308€. Elle était de - 44 844€ en 2018.

Le chiffre d'affaire est de 414 165€, il a progressé de 31 500€. Il était de 382 606€ en 2018.

La fraternelle dispose d'une autorisation de découvert de 90 000€ répartie entre trois établissements bancaires. Cette autorisation a été utilisée quasiment tout au long de l'année 2019, elle devrait être renouvelée pour l'exercice 2020.

PERSPECTIVES 2020

La fraternelle remplit une mission que l'on peut considérer de service public, elle gère :

- 4 salles de cinéma,
- Une programmation spectacle vivant, 30 représentations annuelles (musique, théâtre, danse)
- Une programmation arts plastiques
- Cinq résidences de création plus un accueil de compagnies tout au long de l'année
- Un atelier sérigraphie et typographie
- Une artothèque et une boutique
- Un service d'archives
- Un service éducatif (1 000 jeunes chaque année passent à l'atelier arts plastiques)
- Une exposition permanente
- Des expositions temporaires
- Des visites guidées de la Maison du Peuple
- Un café associatif, lieu de conférences, débats
- 2 salles de répétition, dont un studio d'enregistrement
- Un bâtiment de 4 000 m2

L'équipe salariée est composée de 14 membres, dont un apprenti, 12,6 ETP.

L'équipe est renforcée par une trentaine de membres actifs dont l'activité représente 5,52 ETP.

Il est impératif de renforcer les ressources afin de ne pas mettre en cause la continuité d'exploitation et la pérennité de l'association.



RAPPORT GÉNÉRAL

de la Commissaire aux Comptes

LA FRATERNELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

LA FRATERNELLE
12 rue de la Poyat
39200 SAINT CLAUDE

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA FRATERNELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la asso à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

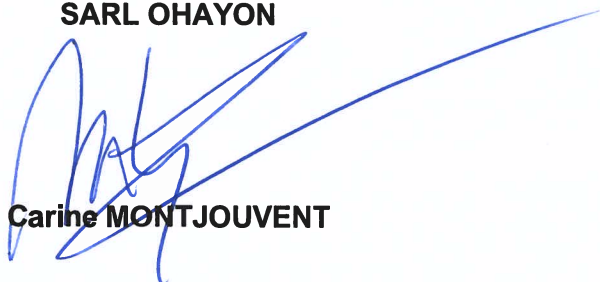
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 19 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**



Carine MONTJOUVENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	29 458	7 862	21 596	24 058
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	3 000	3 000		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 026 483	2 060 096	966 387	1 054 962
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	702 911	645 289	57 622	64 577
	Autres immobilisations corporelles	19 988	12 583	7 405	10 162
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	229		229	229
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		3 782 069	2 728 831	1 053 238	1 153 988
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 798		2 798	2 144
	Avances et Acomptes versés sur commandes				888
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	36 331	5 692	30 639	40 200
	Autres créances	85 818		85 818	131 216
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	8 743		8 743	8 044
	Charges constatées d'avance	8 667		8 667	7 460
	TOTAL (II)	142 357	5 692	136 666	189 953
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 924 426	2 734 522	1 189 904	1 343 941

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	255 310	255 310
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	32 720	32 720
	Report à nouveau	(239 704)	(155 396)
	Résultat de l'exercice	(10 898)	(84 308)
	Total des fonds propres	37 427	48 325
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	3 750	22 500
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	735 424	821 376
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	739 174	843 876
	Total des fonds associatifs	776 601	892 201
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		2 500
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		2 500
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	203 846	227 740
	Emprunts et dettes financières divers	32 340	51 425
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 380	20 598
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 892	67 455
	Dettes fiscales et sociales	49 250	64 542
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 458	17 479
	Autres dettes	486	
	Produits constatés d'avance	650	
	Total des dettes	413 303	449 240
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 189 904	1 343 941
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(10 897,95)	(84 307,53)
(1) Dont à moins d'un an		263 503	428 642
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		38 682	66 188
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	369 871	337 753
	Prestations de services	44 295	44 853
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	509 550	442 336
	Dons	30 768	38 241
	Cotisations	9 489	5 898
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1 605	1 065
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 251	10 239
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	974 828	880 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	35 391	29 969
	Variation de stock	(653)	866
	Autres achats et charges externes	400 406	434 672
	Impôts, taxes et versements assimilés	50 289	50 270
	Rémunération du personnel	346 513	311 379
	Charges sociales	87 826	85 368
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	121 410	134 843
	Dotation aux provisions	1 348	3 600
	Autres charges	22 143	7 396
	Total des charges d'exploitation	1 064 673	1 058 363
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(89 846)	(177 978)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4	24
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	6 945	7 561
	2 - RESULTAT FINANCIER	(6 941)	(7 537)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(96 786)	(185 515)
	Produits exceptionnels	85 952	99 391
	Charges exceptionnelles	64	3 184
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	85 888	96 208
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		5 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 060 785	984 801
	TOTAL DES CHARGES	1 071 683	1 069 108
	EXCEDENT ou DEFICIT	(10 898)	(84 308)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	100 751	119 846
	Bénévolat	100 751	119 846
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	100 751	119 846
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	100 751	119 846

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 189 904** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 060 785** euros et un total **charges** de **1 071 683** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-10 898** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG et du règlement CRC 1999-01 consolidé relatif aux obligations particulières applicables aux associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition,
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production,
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Le coût de production comprend :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables),
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement,
- les charges indirectes de fabrication.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les éléments de l'actif incorporel amortissable font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Les immobilisations incorporelles sont composées des éléments suivants :

- Licence IV Non amortie
- Logiciels Amortis sur 1 à 2 ans
- Exposition permanente : frais de réalisation de l'exposition : 3 000 € de production immobilisée correspondant au coût direct de la main d'œuvre prise en charge par l'association Amorti sur 3 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Composants :

Les immobilisations sont décomposées entre la structure et les composants.

Les composants sont les éléments principaux de l'immobilisation faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant une durée d'utilisation différente de l'immobilisation dans son ensemble.

Seuls les composants qui ont un caractère significatif sont identifiés :

- valeur de 500 euros au moins,
- valeur au moins égale à 15% (meubles) et 1% (immeubles) du prix.

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Valeur résiduelle retenue et mode de détermination :

- pas de cession prévue

Amortissements :

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements :

↳ Biens non décomposés (durée d'usage – PME)

- agencements	8 à 10 ans
- matériel et outillage	2 à 5 ans
- matériel de transport	Néant
- matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
- mobilier de bureau	Néant

↳ Biens décomposés

- bâtiments	30 ans
- rénovations bâtiments	10 à 25 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subvention d'investissement :

Inscription en compte

Conformément aux recommandations comptables et fiscales, sont inscrites en comptes les subventions acquises, c'est à dire versées ou faisant l'objet d'une décision d'octroi.

La convention de financement d'un montant de 40 000 euros et la souscription populaire de 27 833 euros conclues entre l'association La Fraternelle, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Crédit Coopératif ont été traitées comme des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables car elles concernent la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la Maison du Peuple.

Amortissement

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les subventions d'investissement inscrites en compte 131 font l'objet d'un amortissement calculé en fonction du rythme d'amortissement du bien financé, à partir de la mise en service du bien.

Il en est de même pour les subventions «Fondation du Patrimoine » au niveau comptable, mais au niveau fiscal elles sont totalement imposables sur l'exercice 2010 et 2014. Cette opération est traitée de manière extra-comptable sur la liasse fiscale.

La fraction rapportée annuellement au résultat est comptabilisée en produit exceptionnel au crédit du compte 777 "Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice"(voir tableau détaillé), au lieu de produits d'exploitation au compte 757 l'exercice précédent.

Fonds dédiés

Conformément aux adaptations du Plan Comptable Général rendues obligatoires par le règlement C.R.C.99-01, les engagements restants à réaliser sur subventions attribuées ainsi que les reports des subventions attribuées non utilisées des exercices antérieurs figurent au compte de résultat dans les comptes 689 400 " Engagement à réaliser sur subvention" et 789 400 "Report de subventions non utilisées" et figurent au passif du bilan sous la rubrique 194 000 " Fonds dédiés".

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Depuis 2014, l'acquisition d'un logiciel de billetterie permet de suivre les abonnements cinéma vendus d'avance, ils sont présentés en « clients créditeurs » au passif du bilan, en 2013 ils étaient en « produits constatés d'avance ».

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice:

- si l'obligation existe à cette date,
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture,
- si le montant de l'obligation peut-être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Méthode de comptabilisation des contributions numériques (VPF):

La loi n°200-1149 du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique a instauré une contribution à l'équipement des établissements de spectacles cinématographiques versée par les distributeurs d'œuvres cinématographiques aux exploitants de cinéma.

Ces contributions numériques (Frais de Copies Virtuels -VPF), représentent le transfert à l'exploitant de l'économie réalisée sur les projections de films en numérique par le distributeur. Selon la loi ces derniers sont tenus de contribuer au financement des investissements nécessaires à l'installation initiale des équipements de projection numérique des salles.

La nature comptable et fiscale des VPF versées par les distributeurs n'est pas clairement définie, il existe plusieurs possibilités d'enregistrement dans les comptes :

- Comptabilisation en subvention d'investissement avec reprise immédiate ou annuelle, selon la durée d'amortissement de l'investissement, d'une quote-part comptabilisée en compte 7.
- Comptabilisation en subvention d'exploitation.
- Comptabilisation en produit d'activité car il y a un lien entre la perception des VPF par les salles et leur activité d'exploitation normale liée à la programmation des films.

En l'absence de position du CNC, L'association La Fraternelle a choisi de comptabiliser les VPF en produits d'exploitation, dans le compte 758100. Cela représente **15 540 €** pour 2019, **18 431** pour 2018, **20 413 €** pour 2017, **25 440 €** pour 2016 **13 833 €** pour 2015, **12 724 €** pour 2014, **18 913 €** pour 2013, **18 910 €** pour 2012 et **7 780 €** pour 2011.

Pour information l'investissement lié à la numérisation des salles de La Fraternelle s'élève à 229 845 € subventionné pour 122 302 € l'impact sur le résultat est le suivant :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Amortissements investissement	0	-20479	-28822	-30243	-30243	- 31875	-33139	-33139	-13222
Quote-part subvention	1289	15305	15148	15895	15895	17637	17167	16999	6266
Impact sur le résultat	1289	-5175	-13674	- 14348	- 14348	-14238	-15972	-16140	- 6956

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	31 028		1 430			32 458
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 028		1 430			32 458
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	828 116					828 116
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	2 188 835		9 532			2 198 367
	Instal technique, matériel outillage industriels	694 653		8 258			702 911
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 500		1 488			19 988
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 730 104		19 278			3 749 382
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	229					229
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	229					229
TOTAL		3 761 361		20 708			3 782 069

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 971	3 891		10 862
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 971	3 891		10 862
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	378 594	42 803		421 397
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 583 395	55 305		1 638 699
	Instal technique, matériel outillage industriels	630 076	15 213		645 289
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 338	4 245		12 583
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 600 402	117 566		2 717 969
TOTAL		2 607 373	121 458		2 728 831

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	4 943	1 348	600		5 692
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 943	1 348	600		5 692
TOTAL GENERAL		4 943	1 348	600		5 692
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 348	600		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	6 292	6 292	
	Autres créances clients	30 039	30 039	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	57	57	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348	348	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 819	7 819	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	50 966	50 966	
	Divers	24 648	24 648	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 981	1 981	
	Charges constatées d'avance	8 667	8 667	
	TOTAL DES CREANCES	130 817	130 817	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	38 682	38 682		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	165 164	47 124	89 303	28 737
	Emprunts et dettes financières divers	32 340	20 960	11 380	
	Fournisseurs et comptes rattachés	88 892	88 892		
	Personnel et comptes rattachés	23 229	23 229		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 882	19 882		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	847	847		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 292	5 292		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 458	17 458		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	486	486		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	650	650		
	TOTAL DES DETTES	392 923	263 503	100 683	28 737
Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 400			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			650
SUBVENTION ONDA 2020		650	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			650

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		27 748
Autres créances clients		2 090
<i>Clients-factures a etablr</i>	2 090	
Autres créances		25 658
<i>Org. sociaux ij à recevoir</i>	348	
<i>Subvention sfeic a recevoir</i>	24 648	
<i>Produits a recevoir</i>	662	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			8 667
CONTRAT MAINTENANCE		3 663	
ABONNEMENTS		169	
LOCATION		900	
PRESTATIONS		520	
FRAIS SUR EMPRUNT		3 415	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 667

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		64 150
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		581
<i>Int courus/emprunt etab c</i>	212	
<i>Interets courus a payer</i>	369	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 483
<i>Fourn. fact a recevoir</i>	32 483	
Dettes fiscales et sociales		31 086
<i>Dettes prov.conges a payer</i>	20 141	
<i>Charges soc./conges payes</i>	5 953	
<i>Etat charges a payer</i>	4 871	
<i>Paritarisme</i>	121	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Indemnités de fin de carrière	14 399	
	14 399	
Autres engagements		
Intérêts restant à courir sur emprunt	11 335	
	11 335	
Total des engagements financiers (1)	25 734	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
Emprunts	Garantie France Active sur emprunt 16924305	Crédit Mutuel	37 886	25 000
Emprunt	Garantie France Active sur emprunt 16924304	Crédit Mutuel	32 702	25 000
		TOTAL	70 588	50 000

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	152 449			152 449
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	102 861			102 861
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 720			32 720
Report à nouveau	(155 396)		84 308	(239 704)
Résultat de l'exercice	(84 308)	(10 898)	(84 308)	(10 898)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	22 500		18 750	3 750
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	821 376		85 952	735 424
Provisions réglementées				
TOTAL	892 201	(10 898)	104 702	776 601

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés SUBVENTION SNCF	2 500	2 500		
TOTAL	2 500	2 500		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Urssaf du Jura SUBV IMMO QP 2019	64	85 952
Totalisation	64	85 952

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2019

TRANSFERT DE CHARGES AIDE A L'EMPLOI	8 095
REMBOURSEMENTS DIVERS	556
TOTAL	8 651

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2019	31/12/2018
Bénévolat		
Administrateurs / 754 heures au SMIC	7 562	12 300
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	93 189	107 546
	100 751	119 846
Prestations en nature		
Mise à disposition d'un professeur par l'éducation nationale		
- professeur histoire : 36 h par an		
- professeur arts plastiques : 140 h par an		
Dons en nature		
Total	100 751	119 846

Répartition par nature de charges	31/12/2019	31/12/2018
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prêt 4 unités centrales		
Prêt divers matériel		
Prestations		
Mise à disposition d'un professeur de l'éducation nationale		
Personnel bénévole		
Administrateurs / 754 heures au SMIC	7 562	12 300
Participations aux activités / 9291 heures au SMIC	93 189	107 546
	100 751	119 846
Total	100 751	119 846

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

36 367

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Le Conseil d'Administration est composé de bénévoles, aucun ne perçoit de rémunération.

Au titre des organes de direction, seul le directeur cadre est rémunéré au titre d'un emploi salarié (voir détail ci-dessus).

LA FRATERNELLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

LA FRATERNELLE

12 rue de la Poyat
39 200 SAINT CLAUDE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable

Robert OHAYON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

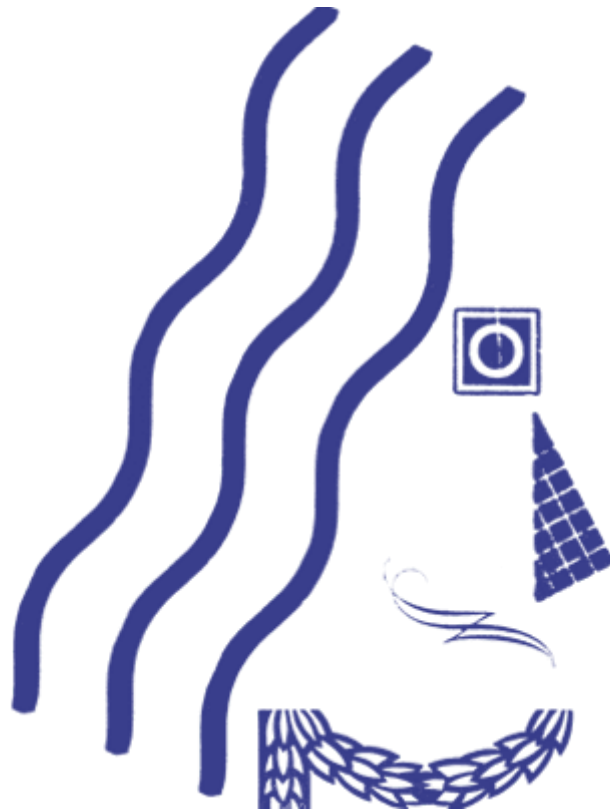
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 19 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**



Carine MONTJOUVENT



RAPPORTS D'ACTIVITÉS

FONCTIONNEMENT

Personnel

L'activité est portée principalement par :

> **Une responsable des arts plastiques, salariée à temps plein** de l'association depuis janvier 2008. Elle est titulaire du diplôme national supérieur d'expression plastique de l'ENSBA de Lyon. La responsable des arts plastiques a été en congés maternité à partir de la mi-octobre et remplacée par Antoine Fischer, illustrateur, sérigraphe et éditeur indépendant qui a vite pu trouver ses marques.

> **Une médiatrice technique, salariée à temps plein, dont 80% dédiés aux arts plastiques.** En poste depuis octobre 2018, elle est diplômée de l'ESAD d'Orléans. Grâce à cette configuration un rythme normal de travail a été établi et les aménagements et chantiers mis de côté ont pu être entrepris.

> Le poste de **chargée d'accueil, artothèque, boutique et billetterie** est actuellement dédié à 40% aux arts plastiques.

Natacha Bergamasco, responsable de l'accueil de la billetterie, de la boutique et de l'artothèque a quitté son poste fin octobre et n'a pas été remplacée depuis pour des raisons économiques. Ce poste sera d'ailleurs réorganisé avec probablement le basculement de certaines tâches liées à l'artothèque vers l'équipe de l'imprimerie.

> Depuis 2017, un poste d'**apprenti** a été créé, renouvelé en 2019 pour trois ans en préparation d'un **DN MADE design graphique option pluri médias en alternance**.

Après la fin du contrat d'apprentissage d'Emeline Larger diplômée en juin, Rémi Acquistapace a été embauché en apprentissage en octobre 2019 pour 3 années, suite à la modification du diplôme du BTS en 2 ans au DN-MADE en 3 ans. Ce jeune sanclaudien a obtenu un bac STI 2D (développement durable) avec une option arts plastiques. Ce cursus ne correspond pas exactement au profil type pour cette formation et nous avons conscience que la formation de ce jeune demandera un accompagnement plus conséquent de notre part au départ.

> Depuis avril 2016, un professeur est chargé de **mission au service éducatif de La fraternelle**. Son rôle est d'établir des relations avec les établissements scolaires et d'élaboration des contenus pédagogiques. Depuis 2018 c'est Virginie Taghakian (professeur d'arts plastiques) qui assure cette mission.

Sa mission est renouvelée pour l'année scolaire 2019-2020, néanmoins sa situation reste incertaine car l'avenir du poste fragile : le maintien de l'option arts plastiques au lycée est régulièrement remis en question et si le nombre d'élèves du collège public diminue, les heures de Virginie Taghakian seront supprimées. Pourtant son rôle au sein de notre structure est primordial pour faciliter les échanges et la mise en place de nombreux projets avec le public de l'Éducation Nationale.

> Le travail de cette équipe est appuyé par **deux volontaires en mission de service civique**, dont une concerne l'imprimerie (décembre 2015) et l'autre l'artothèque (septembre 2017).

En septembre 2019 les deux missions de service civique ont été renouvelées. Les missions ont été aménagées de manière à ce que les volontaires puissent travailler en binôme à la conception et la réalisation de médiations et d'animations jeune public, notamment en lien avec la collection de l'artothèque.

Outils et matériel

L'imprimerie a bénéficié cette année de la pose de portes sécurisées qui ont enfin permis de réintégrer les outils informatiques au deuxième sous-sol, comme le reste de l'atelier. De plus, un deuxième poste informatique a été acheté grâce à l'aide de la Région BFC pour l'embauche de Lorraine Portigliatti permettant de solutionner en partie la problématique de manque de matériel dédié.

Le matériel de sérigraphie et de papiétage a pu également être entretenu et renouvelé en partie (achat de cadres de sérigraphie, réparations sur presse manuelle, affûtage et changement de lame du massicot...)

Laurie Dané et Camille Monfils, en mission de service civique ont également amélioré les outils destinés aux ateliers hors les murs en concevant et fabriquant **l'estampilleuse une presse petit format mobile et pratique d'utilisation**. cet outil nous a permis d'être présents de manière active dans un plus grand nombre de situations : salons, rencontre avec un public, interventions dans les écoles éloignées et pour les tous petits...

Une formation à l'utilisation d'un logiciel spécifique à la sérigraphie associé à l'usage du traceur grand format acquis en 2018 a été dispensée par l'entreprise TIFLEX, mais plusieurs problèmes liés à cet outil sont apparus à l'usage et nous estimons avoir été mal conseillés sur l'achat de ce logiciel. D'autre part, nous n'avons pas eu l'aide de l'AFDAS pour cette formation.

L'encadrement des dernières images produites à l'imprimerie et de grands formats a dû être repoussé à 2020 pour des raisons budgétaires. Ce poste représente un investissement important et régulier que nous avons du mal à financer.

Financements

Cette année, l'activité globale des arts plastiques de La fraternelle a bénéficié du soutien ciblé des partenaires suivants :

- maintien de la subvention de 7500 € aux structures de diffusion de l'art contemporain du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté ;
- maintien de la subvention de la DRAC à hauteur de 5000€ pour les résidences ;
- depuis janvier 2016, le poste de responsable arts plastiques bénéficie d'un FONJEP d'un montant de 7100€ annuels dans le cadre du soutien à l'éducation populaire.

Ces financements de fonctionnement sont complétés par des subventions spécifiques selon les projets :

DRAC BFC pour les interventions d'artistes et l'éducation artistique et culturelle, la DAAC pour les projets en collège et lycée, le commissariat à l'égalité des territoires, la DRDJS BFC, la Région BFC, le département du Jura, la communauté de commune, la Ville de Saint-Claude.

PROGRAMMATIONS

Résidence d'artistes

Depuis 2016 - date de la formalisation après plusieurs années d'inactivité d'un programme de résidence dans le domaine des arts plastiques à La fraternelle - les conditions de résidence ce sont sans cesse améliorées. En 2019, les artistes ont bénéficié d'une bourse de travail de 2000€, d'un budget de production de 1300€, de l'hébergement dans nos murs et du défraiement des trajets et repas ainsi que de la force de travail et de l'accompagnement technique de notre équipe, pour une durée de 6 semaines.

La résidence 2019 a fait l'objet d'un appel à candidatures, publié sur le site internet de la structure ainsi que par les réseaux de l'art contemporain. L'appel à candidature a été pensé le plus ouvert possible et faisait l'objet de peu de contraintes en terme de pratique, d'âge, de dates...

Contre toute attente, nous avons reçu 160 candidatures valables pour ce programme. S'il a donc été assez laborieux et chronophage de prendre connaissance de l'ensemble de ces propositions, nous avons eu l'occasion de découvrir de nombreux travaux d'artistes contemporains et pu nous faire une image générale de notre rayonnement.

En résumé nous avons pu discerner les tendances suivantes :

- Environ un tiers des candidatures émanaient de très jeunes artistes juste diplômés d'écoles d'art.
- La plupart des propositions étaient assez spécifiquement adressées à La fraternelle, peu de candidatures hors sujet ont été observées.
- Certaines propositions n'étaient pas vraiment adaptées à la spécificité de notre atelier d'imprimerie et la pratique des artistes concernés pas en adéquation avec le lieux et ses outils (pratiques exclusives d'une discipline comme la sculpture, la photographie...)
- D'autres candidats étaient surtout en demande de moyens de production (voir de reproduction d'images).
- Une forte propension de dossiers émanant de collectifs et/ ou d'artistes oeuvrant dans le domaine du graphisme a été observée, due à nos programmations passées.

Nous avons retenu, en concertation avec Corinne Gambi, conseillère en arts plastiques de la DRAC Bourgogne-Franche Comté, la candidature du collectif ExposerPublier.

ExposerPublier (Paris)

"Penser l'exposition comme publication d'une recherche artistique

Concevoir l'objet imprimé comme forme & espace d'exposition"

ExposerPublier est un collectif composé de deux artistes chercheurs et d'un designer graphique : Léo Coquet, Caroline Sebilleau et Benoît Brient.

Le collectif développe de manière expérimentale une recherche artistique investissant les champs des pratiques éditoriales et curatoriales. Cette recherche, empruntant les codes d'un modèle scientifique, fonctionne de la manière suivante : définition d'une hypothèse, expérimentations sur le terrain, analyse des données recueillies, publication des résultats sous la forme d'objets imprimés.

Composé de 2 artistes plasticiens issus de la filière universitaire et d'un graphiste, le travail de ces artistes nous a paru être pertinent par leur intérêt pour l'image et son traitement ainsi que par les pratiques d'impression. D'autre part leur note d'intention nous a semblée ouvrir la possibilité d'une présence plus large des artistes au sein de la structure.

La résidence s'est déroulée sur deux périodes : 2 semaines en mai et 1 mois en septembre-octobre.

Les artistes ont pu découvrir le lieu et expérimenter les outils d'impression sur la première période pour élargir leurs recherches à des formes adressées au public et à la découverte de la Ville et la rencontre avec les habitants sur la deuxième période.

Les artistes se sont ainsi plongés dans les archives de la Maison du Peuple, ont participé activement à des soirées au café et produit de nombreux objets imprimés.

Pendant les deux dernières semaines de résidence, les artistes ont loué et investi un local de type "boutique" dans la rue principale de Saint-Claude et proposé aux passants des jeux formels et graphiques, prétextes à des discussions et échanges.

Ils ont également investi les panneaux d'affichages en Ville, puis proposé une soirée de restitution sous forme d'atelier de composition d'un objet graphique entre le livre et la collection d'images.

Actions associées :

+ commande graphique pour la saison 2019-2020 : illustrations pour le programme de saison, le site internet de La fraternelle, des objets en série limitée. Pour cela les artistes ont utilisé des signes en provenance du fonds d'archives et de l'imprimerie typographique de La fraternelle.

+ Projet artistique DAAC Quand le passé devient présent en février 2020, création d'un fascicule autour de l'immigration italienne avec les élèves italophones du collège du Pré Saint-Sauveur.

Accueils d'artistes & Éditions

De manière à approfondir les échanges avec les artistes et en soutien à l'édition artistique, La fraternelle propose aux artistes intervenants dans le cadre de projets pédagogiques, la mise à disposition de l'atelier et l'aide de son personnel pour la réalisation d'éditions en co-production. Les objets produits cette année sont très variés dans leur facture, allant du mini-fanzine à l'estampe sur papier Arches en passant par le poster et le livre pop-up. Cette diversité nous amène à faire évoluer nos connaissances techniques, à effectuer des recherches techniques ou à trouver des solutions pratiques à des problématiques économiques. Cette souplesse est pour nous inhérente à notre fonctionnement et fait tout l'intérêt du lieu à la fois pour les artistes et pour le public.

wArf, collectif de plasticiens (photographie, dessin) installés dans le Jura ont effectué deux séjours à La fraternelle pour un travail de photographie grand format du paysage enneigé avec leur caravane-sténopé puis un deuxième temps consacré à l'impression d'une estampe. Malheureusement cette production s'est révélée un casse tête technique et nous n'avons réussi à imprimer qu'un très petit nombre d'exemplaires.

> **Sans-titre, estampe, 14 exemplaires.**

Actions associées

+ Projet artistique DAAC, *À la recherche de l'inconnu, l'environnement comme matière*

Ghislaine Vappereau, plasticienne

Lors de sa résidence en 2011, l'artiste a conçu un livre pop-up dont la fabrication très méticuleuse s'étale sur plusieurs années. Cette année, une vingtaine d'exemplaires supplémentaires ont été finalisés.

Baptiste Brunello, plasticien protéiforme (écriture, dessin, son, vidéo, installation, performance) et né à Saint-Claude a invité **Aurélié William-Levaux**, artiste Belge avec qui il collabore régulièrement. Ensemble ils ont proposé l'édition d'un fascicule ainsi qu'une restitution publique sous forme de performance.

> **Progrès-Union, livret, 50 exemplaires.**

Actions associées

+ Projet artistique DAAC, *Saint-Claude, détours vers le futur*
+ Atelier ado *C'est Mon Patrimoine !*

Chantier d'été 2019 - collectif 47

Dans le cadre des "chantiers d'été", un artiste ou groupe d'artistes est invité à réaliser une édition à partir des chutes d'encre et de papier de l'année.

Les 5 membres du collectif 47, tous issus de l'ESAD d'Orléans, ont produit une série d'images grand format en combinant à chaque impression de manière unique des images et des formes issues ou inspirées par le lieu. Certaines de ces images ont été rehaussées à la main de dessins à l'encre de chine. 4 posters ont été mis de côté pour l'artothèque.

> **Sans-titre, poster 70x100 cm, 100 images uniques**

Commandes artistiques

Anaïs Raslain, illustratrice, location d'atelier

Baptiste Carluay, impressions textiles, dans le cadre de sa résidence à Jeurre, portée par le PNR, COAL et la DRAC.

Marine Egraz, illustratrice, estampes - impression

Marion Brand, illustratrice, illustrations - location de l'atelier

KOLM, musiciens, pochettes de disque suite à leur programmation en 2019 - location de l'atelier

ACTIONS ÉDUCATIVES

Cette année nous avons touché un public plus diversifié et accentué nos relations avec des dispositifs d'éducation spécialisés : classes ULIS, classe relai, IME, mission locale... Notre équipe étoffée et nos expériences cumulées nous aident à proposer des projets plus ambitieux, même dans des conditions parfois drastiques : manque de temps et de moyens de nos interlocuteurs, perturbation des emplois du temps... Ainsi, nous préservons la qualité des projets menés mais au prix d'un travail parfois dans l'urgence et en grande partie à la charge financière de l'association. Heureusement ces difficultés matérielles et structurelles sont contrebalancées par l'aspect humain des actions réalisées. Les échanges avec les artistes intervenants, les structures éducatives et les publics sont toujours constructifs et les ateliers créent des moments d'apprentissage, de création et de vie riches et stimulants pour tous.

Interventions artistiques dans le cadre d'appels à projet DAAC-DRAC

> Nickel Chrome

public : 3^e du Pré Saint-Sauveur

intervenant : **Baptiste Brunello**, artiste plasticien

Réalisations de vidéos, de maquettes, de livrets et d'[un blog](#)

> À la recherche de l'inconnu, l'environnement comme matière

public : lycéens en option arts plastiques du Pré Saint-Sauveur

intervenantes : **Janice Wimmer et Christelle Fillod**, artistes plasticiennes, Association wArf

Prises de vues au sténopé grâce à la caravane obscure de wArf, sérigraphie et gravure en extérieur et réalisation d'une exposition de restitution.

> Éveil

public : ULIS du Pré Saint-Sauveur

intervenant : **Sarath Amarasingam**, danseur, pédagogue et chorégraphe, Advaita L Cie & VIADANSE CCN de Bourgogne-Franche-Comté à Belfort

Réalisation des décors, support à la scénographie et réalisation d'un livret dans le cadre du projet chorégraphique.

Interventions artistiques dans le cadre scolaire

> Poésies engagées

public : classe relai et UPE2A

travail sur l'année mené par les enseignants et deux semaines de création en partenariat avec La fraternelle : 1 semaine de création d'affiches et tracts, 1 semaine de réalisation de drapeaux.

intervenante : **Lola Caillé**, designer graphique

> Résidence d'éducation culturelle et artistique

public : école du Faubourg

intervenant : **Jérémie Fischer**, illustrateur

première phase : rencontre entre les élèves et Jérémie Fischer autour de la pratique de la sérigraphie.

Interventions artistiques dans l'espace public

> La lucarne, journal des habitants

intervenants : **Ne rougissez pas !**, collectif de graphiste ayant déjà oeuvré à Saint-Claude en 2018 (résidence, semaine culturelle DAAC et chantier participatif dans le cadre du FAP).

Après une première réalisation en 2018, nous avons souhaité prolonger ce projet par l'édition de deux nouveaux numéros. En avril, un numéro a été réalisé au quartier des Avignonnets avec les habitants, plusieurs résidents du canton Lançon, les élèves de l'école, les membres du GEM et le jardin partagé.

Nous avons préféré utiliser la deuxième session de présence des artistes pour réaliser un travail plus approfondi de communication avec le public et de diffusion du journal. Cette semaine a donc été consacrée à la réalisation d'un objet mobile permettant d'aller à la rencontre des habitants.

En parallèle et tout au long de l'année, nous avons également approfondi nos relations avec les

différents acteurs du territoire pour que des groupes constitués prennent en charge des rubriques du journal. Un important travail de diffusion a également été mené.

Ateliers scolaires

> culture et langue française : les tutos de la langue française

ateliers vidéo en partenariat avec la médiathèque communautaire.

classe relai et UPE2A

réalisation de courtes vidéo sur l'apprentissage de la langue française

> la forme du livre et réalisation d'affiches dans le cadre de "l'échappée littéraire"

classe de 2^{nde} du PSS

> ateliers "cultivons notre imaginaire" en lien avec l'exposition d'oeuvres de l'artothèque :

maternelle de Fort-du-Plasne, ULIS, classes de 4e et de 3e du collège du Pré-Saint-Sauveur

> ateliers affiche avec un groupe de l'IME dans le cadre de l'inclusion

> ateliers presse, dans le cadre de la semaine de la presse : école des avignonnets (CM2) , du centre (ULIS) et le collège du pré saint-sauveur (ULIS 6e et 4e)

> ateliers fanzines - 3e du collège du plateau

> création d'un journal - accueils périscolaires des écoles du Faubourg & des Avignonnets

> autour d'Andy Warhol - école de Lajoux

> calendrier 2020 - classe relai

> ateliers découverte de l'image animée, en lien avec la programmation jeune public scolaire du cinéma de la Maison du Peuple

Ateliers jeune public

> ateliers pendant les vacances scolaires dans le cadre du dispositif "C'est mon patrimoine !"

Vacances de pâques : écriture et récit, réalisation d'un livre

Vacances d'été : petite fabrique d'objets imprimés

> ateliers textiles - mission locale de saint-Claude

> festival Idéklic à Moirans-en-Montagne, ateliers en lien avec les oeuvres du FRAC de Besançon

FORMATION

L'espace arts plastiques a accueilli 5 stagiaires en 2019, pour la plupart étudiants en école d'art. Nous proposons aux stagiaires la réalisation d'un projet personnel. Celui-ci peut aller d'une simple expérimentation à une véritable édition.

Joseph Levacher - 4^e année HEAR - Strasbourg

participation à la reliure du livre de Ghislaine Vappereau, participation aux ateliers pédagogiques et aux ateliers c'est mon patrimoine, réalisation d'un fanzine : La Vouivre.

Margot Farnoux - DMA illustration - Lycée Auguste Renoir - Paris

participation aux ateliers cultivons notre imaginaire et au montage de l'exposition d'été, réalisation d'un poster : Margot et Flora dans le Jura

Flora Taruggi - DMA Illustration - Lycée Auguste Renoir - Paris

participation aux ateliers cultivons notre imaginaire et au montage de l'exposition d'été, réalisation d'un fanzine : Le Stop

Yanis Haouzi - 4^e collège de la Maîtrise - Saint-Claude

participation au montage de l'exposition d'été

Pierre Caroff - DNA Option Design Graphique - école supérieure d'arts & médias de

Caen/Cherbourg - participation à la résidence d'artiste d'ExposerPublier, au journal La lucarne, réalisation d'un fanzine : fatales municipales.

MÉDIATION ARTISTIQUE ET DIFFUSION DES ÉDITIONS

artothèque

Un important dépôt d'estampes et livres d'artistes a été effectué en avril à la BNF, nous sommes ainsi à jour concernant le dépôt des estampes d'artistes.

Concernant le prêt d'oeuvres, le nombre de particuliers abonnés a dépassé la quarantaine, les établissements scolaires abonnés restent stables.

Un important travail de mise à niveau des outils de gestion, de prêt et de médiation commencé l'an dernier est toujours en cours.

Depuis décembre 2018 le site internet de l'association intègre une rubrique spécifique concernant l'artothèque, elle contient l'ensemble des oeuvres disponibles au prêt et des notices d'oeuvres et biographiques. Ce travail est mis à jour au fur et à mesure des nouvelles productions de l'imprimerie et représente une base documentaire conséquente de qualité complétée par des fiches pédagogiques spécifiques pour les scolaires.

Régulièrement, nous exposons au café de la Maison du Peuple une sélection d'oeuvres de notre fonds réalisée par des artistes en résidence, (toutes disciplines confondues) Cette mission est prise en charge par le service civique artothèque.

La médiathèque de Saint-Claude accueille toujours quelques exposition d'oeuvres de l'artothèque.

Lors de la grande vente d'estampes, une dizaine de commerces du centre-ville ont accueilli une estampe dans leur vitrine pour assurer la promotion de l'événement.

expositions

> du 12 au 26 avril - entrepôt de la Maison du Peuple

Exposition de restitution des ateliers menés par le collectif wArf avec les élèves de l'option arts plastiques du Lycée du Pré Saint-Sauveur. Mise en place par les élèves accompagnés des artistes et de l'équipe de la fraternelle.

> **Imaginaires**, du 29 avril au 28 juin - entrepôt de la Maison du Peuple.

Exposition thématique du fonds de l'artothèque de La fraternelle, médiation et ateliers.

Avec : Adèle Prost, Tôle Froide, Mathilde Poncet, Collectif Chifoumi et C^{ie}, Dominique Lacoudre, Élise Kasztelan, Florence Voegele, atelier Terrain Vagues.

> **Exposition d'été**, du 28 juin au 25 août - entrepôt de la Maison du Peuple.

Retrouvez toutes les productions scolaires et artistiques des Éditions La fraternelle de la saison 2018/2019. Avec : Ne rougissez pas !, Joseph Levacher, Exposer Publier, Caroline Pageaud pour Du pain et des Roses, les lycéens en option arts plastiques & Warf, les 3^{es}D & Baptiste Brunello, la poésie engagée des classes relai & UPE2A, La classe ULIS du LEP & Sarath Amarasingam, La lucarne, la semaine de la presse, les ateliers "c'est mon patrimoine", les fanzines et affiches réalisés par les jeunes des établissements scolaires et éducatifs des environs

> **Collection Bruno Robbe** - du 29 août au 15 septembre - entrepôt de la Maison du Peuple

Exposition des éditions Bruno Robbe, imprimeur et éditeur à Framerie (Belgique) dans le cadre du festival One + One.

Imprimeur et éditeur, Bruno Robbe dirige l'atelier fondé en 1950 par son grand père Arthur Robbe à la rue de la Liberté à Frameries (Belgique). L'atelier est un « laboratoire d'images », un lieu de recherche et de création. Chaque estampe sortie des presses est pensée, dessinée et réalisée sur place, en collaboration étroite avec les artistes, pour ensuite être imprimée en tirage limité faisant l'objet d'une édition originale.

Les travaux sont imprimés à partir de techniques traditionnelles telles que la lithographie sur pierre, l'alugraphie, la xylogravure, la linogravure, la taille-douce, le monotype... Mais également à

l'aide de moyens contemporains tels que l'image numérique ou la photo-lithographie.

À La fraternelle et dans le cadre du festival, Bruno Robbe a sélectionné une quinzaine d'estampes de sa collection ayant trait à la musique.

expositions hors-les-murs

> Expositions thématiques d'oeuvres du fonds de l'artothèque à la médiathèque intercommunautaire le Dôme - Saint-Claude

> Du 5 au 26 juillet exposition d'oeuvres du fonds de l'artothèque - galerie les 2 portes - Besançon

boutique

Le chiffre d'affaire est en légère augmentation par rapport à l'année précédente, avec un maintien des ventes d'oeuvres d'art.

La grande vente d'estampes, opération commerciale de fin d'année, maintient également son chiffre d'affaire avec une augmentation du nombre d'oeuvres vendues.

Aussi notre choix de proposer des oeuvres à des prix accessibles au plus grand nombre continue de s'avérer pertinent pour diffuser nos productions.

La boutique en ligne assure une meilleure visibilité de notre fonds et simplifie l'acquisition d'oeuvres à distance. Depuis le 10 décembre 2018, nous avons réalisé 13 ventes en ligne dont 8 estampes et 2 livres d'artistes. À noter que la dernière estampe de Françoise Pétrovitch (1000€) est partie à Paris via la vente en ligne. Nous espérons que les ventes en ligne se multiplient ces prochaines années.

Un petit groupe de bénévoles se réunit régulièrement et réalise des objets destinés à la vente en recyclant les chutes de papier : carnets, cartes... D'autres objets dérivés sont réalisés dans les ateliers à l'occasion des fêtes de fin d'année et en préparation de la période estivale.

Une attention plus particulière à ces fabrications est possible depuis cette année, un suivi est assuré par Loraine Portigliatti qui coordonne les différentes productions soit par l'équipe bénévole soit par l'équipe de l'atelier selon les besoins et les disponibilités. Ce rôle qui faisait défaut jusqu'ici nous permet d'envisager une réflexion plus générale sur les objets vendus à la boutique et de développer de nouvelles fabrications dans le respect des priorités, des coûts et garantissant le bon usage des outils de papiétage.

Nous avons lancé une série de fascicules valorisant des contenus et recherches issus des archives de la Maison du Peuple, façonnés par nos soins en des centaines d'exemplaires.

> **Le diamant, par le prisme des archives de la Maison du Peuple.**

> **L'école de Saint-Claude, un modèle coopératif hors du commun.**

stands, salons

> **Les Journées Européennes des Métiers d'Art** - 6 et 7 avril - cité scolaire de Moirans.

Ces journées sont coordonnées par le collectif d'organisation des JEMA du Haut-Jura. Outre la tenue d'un stand avec atelier ouvert au public, La fraternelle apporte sa contribution au collectif par la réalisation graphique des affiches et supports de communication.

> **Sur les pavés la sérigraphie** - 28 avril - Lyon - Stand & atelier tout public.

> **Fête de l'estampe** - 26 mai - Ouverture de la boutique & atelier tout public.

> **Salon des éditions d'Art** - 21 et 22 septembre - FRAC Franche-Comté - Besançon

Organisé par le réseau d'Art contemporain Seize Mille

À cette occasion La fraternelle a pu présenter ses propres éditions mais également celles des éditions Le mégot éditeur invité à la fraternelle sur la saison 2019-2020.

D'autre part le collectif en résidence ExposerPublier nous a accompagné sur ce salon et proposaient des objets réalisés pour l'occasion. Ensemble, nous avons mené un atelier de

sérigraphie à destination du tout public.

> **Forum des associations** - 8 septembre - Maison des associations - Saint-Claude

Afin de rendre notre stand d'information plus attractif, nous avons proposé un atelier découverte de la sérigraphie "crée ta carte postale". Nous avons eu du succès surtout auprès des parents et enfants !

> **Fantastic picnic** - 14 septembre - atelier "crée ta carte postale"

> **Journées du patrimoine** - 21 et 22 septembre - Ouverture de la boutique & atelier tout public.

> grande vente d'estampe & marché fraternal - décembre

PARTENAIRES ET RÉSEAU

Au niveau local, nous avons cette année surtout fait perdurer et développé des liens étroits avec certains acteurs éducatifs et sociaux (école primaire des avignonnets, collèges et lycée de Saint-Claude et Lavans, classe relais, CRE, IME, mission locale, GEM...).

Certaines actions ont également été valorisées grâce à l'appui de la médiathèque intercommunautaire (ateliers, restitutions, expositions). Les échanges entre nos structures pourraient cependant être plus fréquents mais nous avons toujours des difficultés à nous rendre disponibles pour un travail en commun.

D'autre part l'accueil prévu d'une pièce (Caddies, 2014) de l'artiste Lilian Bourgeat dans le cadre de son exposition *Grandeur Nature* au musée de l'Abbaye donations Guy Bardone René Genis n'a pu se faire à la fois pour des raisons de sécurité mais aussi pour la symbolique malheureuse de l'objet dans les murs de l'ancienne coopérative dont la présence a gêné des membres de l'association.

Au niveau régional :

les échanges avec le FRAC ont perduré dans le cadre du festival Idéklic.

Nous n'avons pas maintenu la programmation de courts films d'artistes au cinéma par manque de disponibilité des projectionnistes face à une programmation délicate à mettre en oeuvre (il faut avoir le temps de visionner les vidéos, les choisir, les fichiers doivent être disponibles, il faut encadrer la projection par une médiation et/ou une communication adaptée qui là encore demande du temps de travail...). Toutefois une reprise de cette formule ou d'une autre reste à envisager si nous arrivons à l'intégrer au fonctionnement du cinéma.

Une programmation commune s'est esquissée pour 2020 dans le domaine de la danse.

Nous n'avons pas participé au Petit salon de la micro édition et du fanzine du CRAC 19 à Montbéliard comme prévu, car nous avons été prévenus trop tardivement et nous étions déjà engagés pour participer à un salon à Lyon à cette date.

Nous avons accueilli le festival One+one avec une exposition, une séance spéciale au cinéma et une programmation musique dans le cadre de l'événement "Nous les enfants du Rock". Cette collaboration pourra être renouvelée si les conditions financières le permettent.

La fraternelle a intégré le bureau du réseau Seize Mille en octobre 2018 mais nous avons eu du mal à nous rendre disponibles pour cette fonction et nous envisageons de quitter le bureau du réseau pour l'année prochaine.

PERSPECTIVES

Pour 2020, nous avons cherché à conserver un équilibre et une diversité dans notre programmation en privilégiant des artistes sensibles aux questions de l'édition (poésie, illustration, bande dessinée, graphisme, édition artisanale...) et des pratiques d'artistes orientées sur la recherche de formes vivantes et vibrantes.

Au niveau éducatif, nous allons pouvoir renouveler les actions qui fonctionnent bien et même étendre nos actions avec des interventions d'artistes au lycée de Morez ainsi qu'aux collèges de Lavans-lès-saint-Claude et de Moirans-en-Montagne. Grâce au dispositif de résidence territoriale d'éducation artistique nous allons également proposer une intervention d'artiste à l'école primaire du faubourg, ce public disposant de très peu de moyens pour ce type d'action.

Notre attention sera également portée cette année à venir sur le développement de notre atelier de typographie dans le domaine artistique et scientifique par le biais d'un appel à résidence d'artiste orienté en ce sens, une édition d'artiste dédiée à l'imprimerie et un travail de fond concernant l'historique de l'imprimerie et des presses typographiques.

> artistes en création & interventions 2020 (programmations en cours) : Jérémie Fischer (illustrateur), Baptiste Brunello (plasticien), Renaud Thomas (auteur de bande dessinée et éditeur), ExposerPublier (collectif de graphiste + plasticiens), Ne Rougissez pas ! (graphistes ++), collectif hécatombe (illustratrices/teurs), Félicité Landrison (graphiste)...

1/ Bilan moral

Cette année encore, on accueille de nouveaux bénévoles : Félix, Clarisse, Lise, Evelyne, Ashley, Morgan et Laura. Avec dans le lot, 5 nouveaux barmen barmaids, on a beaucoup de chance ! Et cela permet de plus tourner pour les ouvertures dominicales.

2019 est la première année où tous les dimanches sont ouverts par des bénévoles. On essaye de proposer des soirées à thèmes type Bistro-Bazar sur ces créneaux-là, qui permettent d'attirer plus de monde. En tous cas, on atteint la moyenne de 1 000€ de recette par semaine grâce à cette soirée supplémentaire.

La commission café se réunit toujours tous les mois, elle est force de proposition et c'est une bonne porte d'entrée pour les personnes souhaitant découvrir le bénévolat.

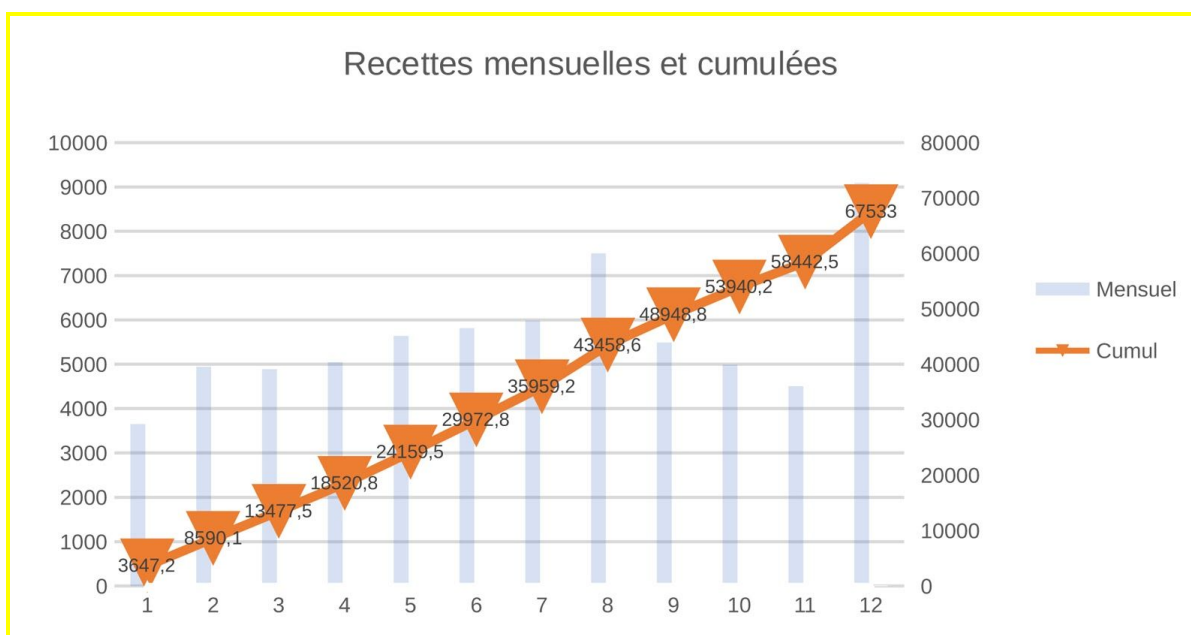
Désormais, on accueille tous les mardis les English Tuesday, conversation conviviale et en Anglais et tous les mercredis, la Rempichotte vient proposer sa ludothèque itinérante.

Avec 3 salariées qui se sont relayées au bar en plus de l'équipe bénévole, on a fermé 1 week-end seulement sur toute l'année 2019, année très chargée au niveau de la programmation. Alors encore une fois, un immense merci à toute l'équipe pour sa mobilisation sans faille, malgré les coups de speed et les coups de mou. Vous êtes en or !

2/ Bilan d'activité au café

Animations café hors programmation théâtre / Danse / musique :

- 3 bals folk, 1 soirée salsa
- 3 Bistro Bazar + 3 Bluegrass Sessions (dimanches)
- 9 jeudis de La frat'
- 2 soirées échecs avec le Cavalier Bayard
- 5 chantiers d'été
- 1 soirée Micro Ouvert
- 7 animations spéciales (Journées Patrimoine, Lancement de saison, Fratiferia #4, Zic à Brac #10, NLEDR #7, Marché Fratisanal, Fantastic Pic-Nic)
- Adopte un Bénévole !
- 2 Scènes Ouvertes
- 1 Quizz Musical



(Montants TTC)

3/ Bilan financier

Tableau comparatif café de la Maison du Peuple
Indicateurs hors salaires et frais annexes, montants HT

	2016	2017	2018	2019
recette bar	53 241 €	55 229 €	55 162 €	57 268 €
achat bar	21 831 €	26 736 €	24 320 €	29 076 €
fourniture	/	/	/	
frais de réception	1327 €	1210 €	1976 €	660 €
TOTAL recettes	53 241 €	55 229 €	55 162 €	57 268 €
TOTAL dépenses	23 158 €	27 946 €	26 296 €	29 736 €
SOLDE	30 083€	27 283 €	28 866€	27 532 €

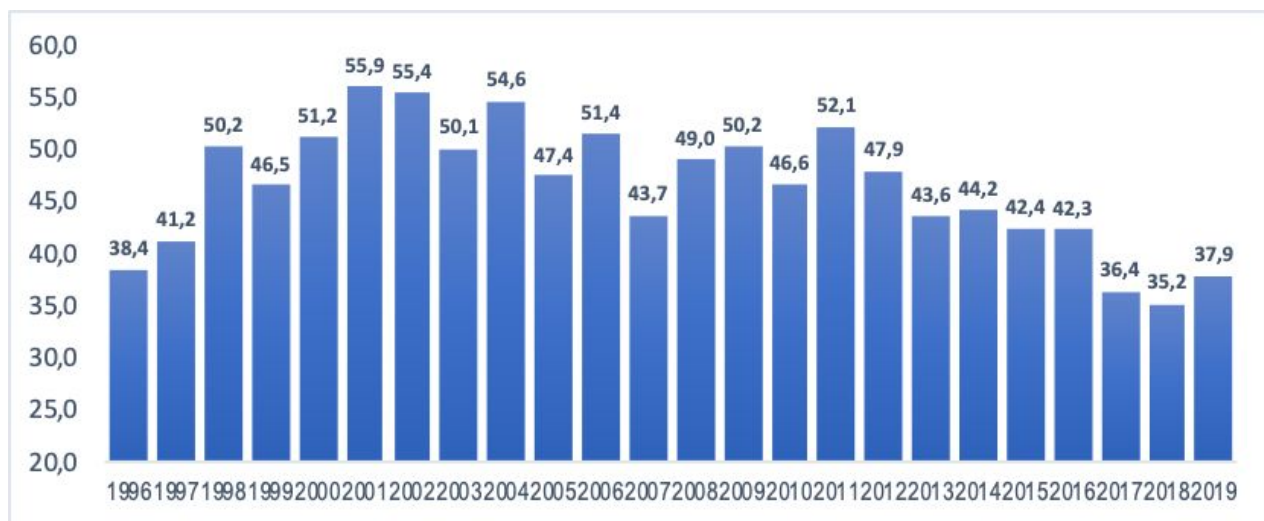
4/ Perspectives et évolutions

Marine est en arrêt de travail depuis le 20 février, arrêt qui sera suivi de son congés maternité.

C'est Clarisse Chapal qui prendra le relais pendant cette période ; bienvenue à elle ! Une période de tuilage sera assurée. Clarisse sera embauchée à temps plein (contre un temps partiel de 70 % pour Marine) ce qui permettra à Elza de faire moins d'heures au bar en passant plus de temps sur ses missions de médiation, et à Lorraine de reprendre les rênes de l'Art'Othèque.

Au niveau matériel, un devis a été demandé pour le changement des frigos du bar. Ils fonctionnent bien mais sont très vieux et très bruyants, et consomment beaucoup d'électricité. On réfléchit dans le même temps à la réfection totale de l'espace derrière le bar (sols, rangements, plomberie).

PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION



Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018/2019
Spectateurs	44 375	42 429	42 300	36 360	35 243	37 887	+ 7,5%
Recette guichet TTC	220 391 €	215 838 €	228 442 €	193 456 €	184 550 €	201 147 €	+ 8,9%

La fréquentation est en hausse pour la première fois depuis 2014, avec un total de 37 887 entrées soit + 7,5% par rapport à 2018. Le cinéma enregistre une augmentation de sa fréquentation plus importante qu'au niveau national (+ 6%). Ces bons résultats sont à mettre en partie en relation avec la hausse du nombre de séances : 2978 en 2019 contre 2747 en 2018 soit + 8,4%. En effet, les horaires sont devenus variables en fonction de la durée des films, ce qui a permis d'augmenter le nombre de séances proposées sans augmenter les heures d'ouverture du cinéma. De la même manière, nous observons une hausse plus importante des recettes (+ 8,9%) due à l'augmentation des tarifs en Mai 2019. Malgré ces bons résultats, nous remarquons que les entrées sont de plus en plus concentrées sur un petit nombre de films, qui font le succès ou pas de l'année entière. 2019 a été, à cet égard, une année exceptionnelle avec deux films majeurs : *La Reine des Neiges 2* (2 056 entrées) et *Le Roi Lion* (1 884 entrées) qui révèlent le caractère très familial du public du cinéma de la Maison du Peuple. Seuls trois autres films dépassent la barre des 1000 entrées : *Avengers Endgame*, *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?* et *Starwars 9*. A titre de comparaison, en 2018 seul deux films avaient dépassé la barre des 1000 entrées. Mais le sixième film de la liste est à plus de 300 entrées d'écart du cinquième, et le nombre d'entrées décroît rapidement. Il est donc essentiel d'obtenir ces films en sortie nationale pour la Maison du Peuple, les cinq films cités plus haut représentant à eux seuls 19,5% des entrées. Afin de garantir au cinéma un bon positionnement sur ce type de sortie, nous avons changé d'entente de programmation courant 2019 pour rejoindre Panacéa. Dorénavant, plus aucun film nous est imposé et grâce au travail de cette entente, nous avons également baissé le nombre de séances imposées par les distributeurs permettant ainsi une plus grande diversité de films (de 14 à 10 séances).

Il ne faut pas oublier **la programmation Art et Essai qui représente 39% des films proposés pour 28% des entrées à l'année (10 763 spectateurs)**. Ce pourcentage est stable par rapport à l'année 2018 et il est important de réaffirmer notre rôle de cinéma « généraliste » et de proposer une programmation la plus éclectique possible. **Nous conservons les trois labels Art et Essai** (Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine).

L'ÉDUCATION À L'IMAGE

Concernant l'éducation à l'image, notre dispositif interne intitulé *les Enfants du 7^e Art* reste notre meilleur atout avec une progression de 4,6% par rapport à 2018. Mais on remarque une baisse de fréquentation pour tous les dispositifs nationaux hormis *Collège au cinéma*. Ainsi, par rapport à 2018, notre fréquentation est finalement stable si l'on prend en compte notre dispositif et celui de l'éducation nationale (autour de 4800 entrées par an). En fonction des années, on perd dans l'un pour gagner dans l'autre. Par contre, **on constate une augmentation des « séances à la carte » (+ 13%), hors dispositifs**. Le travail vis-à-vis des enseignants a bien fonctionné de ce côté-là et doit être renforcé. Le cinéma doit désormais être réactif et pouvoir rapidement accéder à leur demande. Enfin, la fréquentation des Centres de Loisirs est stable par rapport à 2018 mais bien en dessous de l'année 2017, elle n'a donc certainement pas atteint son plein potentiel. Globalement, **nous obtenons donc une hausse de 2,3% de la fréquentation scolaire**.

Programmations scolaires	2015	2016	2017	2018	2019
Enfants du 7 ^e ART	3742	2708	3213	2818	2949
École au cinéma	180	651	316	407	285
Collège au cinéma	969	1225	1060	746	853
Lycéens au cinéma	581	568	544	833	794
Autres films scolaires	848	444	514	337	381
Centres de loisirs			453	288	294
TOTAL	6320 (14,7% des entrées)	5596 (13,2% des entrées)	6100 (16,8% des entrées)	5429 (15,4 % des entrées)	5556 (14,6% des entrées)

LES ÉVÉNEMENTS

La vitalité d'un cinéma se juge par la qualité et la quantité des événements proposés, et en ce sens le cinéma de La Maison du Peuple se porte plutôt bien avec au minimum deux séances "spéciales" par mois, dans une grande variété de choix. Un total de 1 643 spectateurs se sont déplacés durant l'année (4,3% des entrées). On remarque, évidemment, une grande disparité de fréquentation en fonction des événements avec deux tendances, tout d'abord les séances liées au jeune public qui fonctionnent très bien, mais aussi les séances à connotation rurales ou locales, avec les trois meilleures séances de l'année :

- Ciné-débat *Au nom de la terre* (150 spectateurs)
- Ciné-rencontre *Le médecin des pauvres* (124 spectateurs)
- Ciné-débat *J'veux du soleil* (105 spectateurs)

Vous trouverez ci-dessous la liste des séances uniques proposées par le cinéma de la Maison du Peuple en 2019, avec les entrées réalisées :

- Ciné-sénior *Rémi sans famille*, en partenariat avec le CCAS (90 spectateurs)
- Ciné-rencontre *Un violent désir de bonheur*, en présence du réalisateur (8 spectateurs)
- Rétrospective Jim Jarmush (33 spectateurs en 3 séances)
- Ciné-rencontre *Un berger et deux perchés*, en présence du réalisateur (41 spectateurs)
- Ciné-débat *Le temps des forêts*, en partenariat avec Humeur Bio et en présence de Monsieur Abel, technicien forestier (84 spectateurs)
- Fête du court métrage *Black to the future* (11 spectateurs)
- Ciné-débat *Le médecin des pauvres*, en présence de l'équipe du film (124 spectateurs)
- Ciné-quizz *Aïlo : une odyssée en Laponie* (33 spectateurs)
- Ciné-goûter *Bamse au pays des voleurs* (44 spectateurs)
- Ciné-débat *J'veux du soleil*, en présence de Monsieur Martin du journal Fakir (105 spect.)
- Ciné-débat *Jeune Bergère*, en partenariat avec la Confédération Paysanne du 39 et Humeur Bio (26 spectateurs)
- Ciné-rencontre *Miele*, en partenariat avec ADMD (33 spectateurs)
- Fête de la Musique, double séance *Bohemian Rhapsody* et *Rocketman* (16 spectateurs)
- Avant-première *Toy Story 4* (24 spectateurs)
- Ciné-rencontre *#FemalePleasure*, en présence de Madame Feldman (26 spectateurs)
- Dans le cadre du Festival One+One projection de *Laissez bronzer les cadavres*, en partenariat avec la section Art Plastique (9 spectateurs)
- Ciné-rencontre *Nous le peuple*, en présence de Monsieur Vaudey (3 spectateurs)
- Ciné-débat *Au nom de la terre*, en partenariat avec Solidarité Paysans Jura (150 spect.)
- Ciné-rencontre *Ambiance Bois*, en présence d'employé d'Ambiance Bois (28 spectateurs)
- Ciné-rencontre *Les glaneurs et la glaneuse*, dans le cadre d'En Quête de Sens (31 spect.)
- Ciné-quizz *Halloween Doctor Sleep* (15 spectateurs)
- Ciné-quizz *Le fondateur*, dans le cadre d'En Quête de Sens (16 spectateurs)

Mais le cinéma a également accueilli pas moins de sept festivals pendant l'année :

- **Toiles des Mômes** (19/10 au 03/11), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (324 spectateurs en 36 séances), dont un Ciné-goûter et une avant-première.
- **Tous en Salle** (16/02 au 03/03), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC (111 spectateurs en 16 séances) dont deux Ciné-goûters.
- **La Quinzaine du Cinéma Allemand** (23/01 au 05/02), en partenariat avec les 4C de Lons-le-Saunier (98 spectateurs en 13 séances) dont une avant-première.
- **Le Mois du Doc** (06/11 au 25/11), en partenariat avec Images en Bibliothèque (38 spectateurs en 3 séances) avec la venue de deux réalisateurs.
- Festival **Les Saisons Hanabi Printemps** (22/04 au 28/04), en partenariat avec Art House (47 spectateurs en 7 séances)
- Festival **Diversités** (20/03 au 05/04), en partenariat avec le Pôle Image BFC (61 spectateurs en 12 séances)
- Festival **Les Saisons Hanabi Eté** (10/07 au 16/07), en partenariat avec Art House (14 spectateurs en 7 séances)

Le cinéma propose également trois cycles tout au long de l'année en partenariat avec des associations locales ou régionales :

- Cin'espiègles en partenariat avec les CIBFC (films Art et Essai Jeune Public), et notamment la diffusion de *Pat et Mat en Hiver en Ciné Concert* et d'une rencontre avec le réalisateur de *Bonjour le monde*.
- Ciné Collection en partenariat avec le GRAC (film de Patrimoine), un film par mois.
- Ciné Italien en partenariat avec l'association ESPERIA

L'ÉQUIPE DU CINÉMA

L'équipe du cinéma a beaucoup évolué au cours de l'année 2019, avec tout d'abord l'arrivée d'un nouveau responsable (Antonin Jolly) mais aussi le départ (Olivier Letievant) et le remplacement d'un projectionniste (Mathias Bouchon). Afin d'alléger la charge de travail, nous faisons appel depuis l'automne 2019 à un prestataire (NEDJI) pour tout ce qui concerne l'obtention des films et la circulation des copies. Concrètement nous ne recevons plus les films par disque dur au cinéma, mais directement via Internet. Notre prestataire nous garantit d'une part la bonne arrivée des films en temps et en heure sur nos serveurs, et d'autre part nous n'avons plus à faire d'envois par courrier. Il s'agit à la fois d'un gain de temps pour l'équipe, mais aussi d'une économie pour la Maison du Peuple. De plus, nous avons changé d'entente de programmation, pour désormais être programmé par Panacéa. Cette nouvelle entente a deux avantages, tout d'abord, contrairement à précédemment (avec Production 2001), c'est le responsable du cinéma qui choisit l'intégralité de la programmation du cinéma avec la possibilité de refuser des films, mais Panacéa s'occupe également (et sans surcoût) de la gestion intégrale des KDM nécessaire à la projection des films. Là encore, cela a permis un allègement de la charge de travail de toute l'équipe. Cette nouvelle entente nous a également permis de diminuer sensiblement le nombre de séances imposées par les distributeurs, passant de 14 à 10 séances pour les grosses sorties, ayant comme conséquence directe l'augmentation du nombre de films diffusés au cinéma : 379 films pour l'année 2019 soit une hausse de 10% par rapport à 2018. Par contre, nous remarquons un désengagement progressif des bénévoles, hormis un noyau dur d'une petite dizaine de personnes, et il serait important de redéfinir leur rôle afin de rendre le bénévolat plus attractif au sein du cinéma.

LE MATÉRIEL

Des investissements nécessaires ont été fait au cinéma durant l'année 2019, avec l'installation d'un nouveau processeur son DOLBY en salle 2, l'ancien risquant de tomber en panne à chaque instant, et le remplacement du caisson de basse de la salle 3, en panne depuis de nombreux mois. Un point précis de l'état de l'éclairage des salles a été effectué, avec le constat de soucis électriques dans les 3 salles (certaines lumières ne s'allument pas, d'autres sont constamment sous tension.) Il est important de noter que le cinéma, pour rester compétitif, notamment au vu de l'explosion des plateformes de VOD se doit d'être irréprochable aussi bien d'un point de vue technique qu'au niveau de l'entretien et du confort des spectateurs. Dans l'ensemble, les projections sont de bonne qualité au cinéma, mais quelques travaux sont à prévoir dans les années qui viennent (réfection des sièges salle 1, peinture toilettes + guichet, nettoyage approfondi de toutes les salles).

CONCLUSION

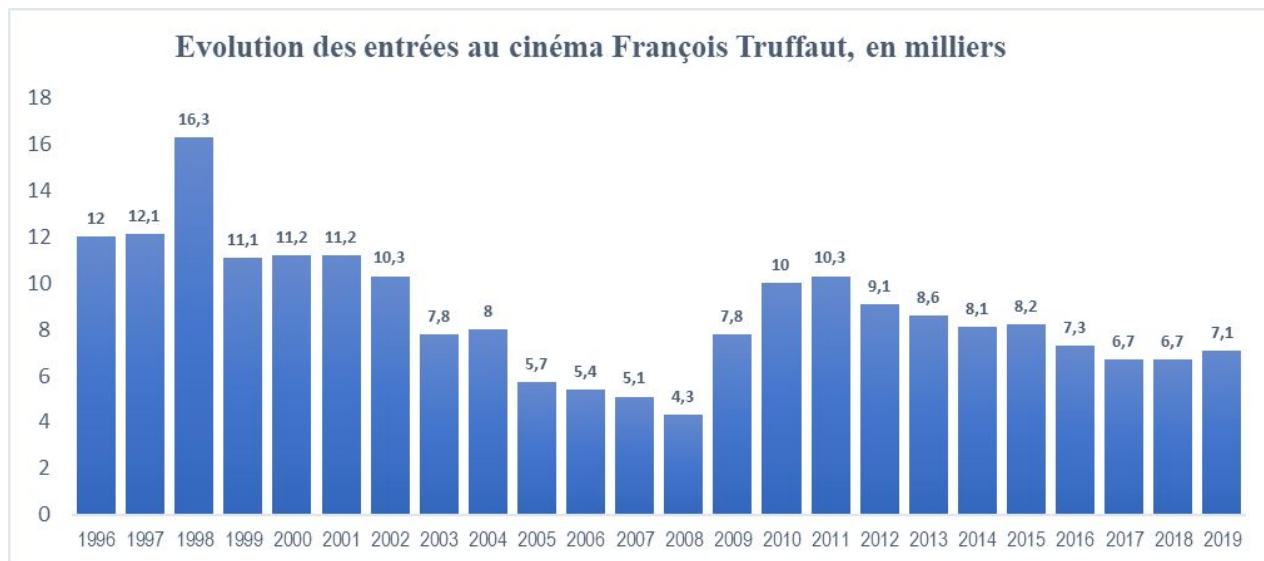
On peut aisément dire que l'année 2019 a été une année charnière à plus d'un titre dans la vie du cinéma de la Maison du Peuple, avec de gros changements à la fois dans l'équipe mais aussi dans le fonctionnement global de celle-ci. La fréquentation a été particulièrement bonne avec plusieurs gros succès qui ont permis au cinéma d'endiguer la baisse continue depuis plusieurs années. Cependant, il ne faut pas oublier que la hausse de la fréquentation est nationale, et ne doit pas cacher les difficultés que rencontre le cinéma de la Maison du Peuple : vieillissement des équipements, difficulté de plus en plus forte à obtenir certains films, évolution démographique de la ville de Saint Claude, etc... L'effort doit continuer afin de proposer la meilleure expérience possible aux spectateurs à l'heure où les alternatives au cinéma pullulent sur les plateformes VOD, tant au niveau de l'accueil que de la qualité de la programmation, en adéquation avec notre public. On remarque très nettement que le public du cinéma est très familial, porté

principalement vers les films pour enfants et les comédies françaises, mais notre rôle est aussi (en temps que seul cinéma de la ville) de proposer une programmation "généraliste" afin d'essayer de satisfaire le plus grand nombre.

PERSPECTIVES POUR 2020

Malheureusement, les perspectives pour 2020 sont plutôt sombres avec peu de "grosses" sorties annoncées, une baisse importante de la fréquentation sur le mois de janvier/février au niveau national (-20%) et la double combinaison du report de nombreuses sorties et la fermeture du cinéma lié à l'épidémie de Coronavirus. Pour tenter de compenser cela, le cinéma doit continuer son travail « généraliste » et s'ouvrir à d'autres publics, avec notamment la création d'un cycle de films turcs à très fort potentiel (déjà 441 entrées en 5 séances en 2020), et être prêt pour la fin d'année qui s'annonce particulièrement tendue en nombre de sorties. Le cinéma devra probablement élargir ses heures d'ouvertures pour compenser la perte du début d'année. Il est également impératif dans cette période de redoubler de vigilance quant à la qualité du service proposé pour ne pas perdre plus de spectateurs face à la concurrence, notamment des plateformes qui vont fonctionner à plein régime pendant le confinement. Nous devons continuer de proposer la programmation la plus diversifiée possible même s'il est de plus en plus compliqué de négocier avec les distributeurs et surtout ne pas passer à côté des sorties les plus importantes. Un travail doit être fait concernant les événements pour en proposer peut-être un peu moins mais mieux préparés, notamment au niveau de la communication, car on remarque une trop grande disparité de fréquentation, pour parfois une perte financière pour le cinéma. Notre programmation à destination des enseignants doit devenir un vrai partenariat pour pouvoir rapidement accéder à leurs demandes et nous devons renforcer nos contacts avec les centres de loisirs pour faire du cinéma une sortie incontournable.

PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION



Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018/2019
Spectateurs	8 136	8 736	7 312	6 796	6 826	7 151	+ 4,7%
Recette guichet TTC	39 486 €	42 782 €	37 646 €	35 600 €	32 915 €	37 875 €	+ 15%

La fréquentation est en hausse de **4,7%** par rapport à 2018, soit en dessous de la moyenne nationale (+ 6%). Par contre, on remarque une forte augmentation des recettes (+ 15%), due à la hausse des tarifs en mai 2019, et qui prouve le caractère de fréquentation occasionnelle des spectateurs du cinéma de Moirans-en-Montagne, la carte d'abonnement n'ayant quant à elle pas changée. Cependant, ces relatifs bons résultats sont en partie « gonflés » par les projections du film *Le Médecin des Pauvres* qui à lui seul représente 719 entrées (10 % des entrées de l'année) alors que le deuxième plus gros succès, *Le roi Lion* n'a enregistré que 354 spectateurs. Le troisième film sur le podium est aussi un film "événement", *7 Kogustaki Mucize* (275 spectateurs), dans le cadre du partenariat avec l'association turque de Moirans-en-Montagne. Il semble alors primordial de continuer à proposer ces séances événementielles à plus fort potentiel que la programmation courante. **Le cinéma propose en outre 47% de film classé Art et Essai qui lui permettent d'obtenir le classement ainsi que le label Jeune Public.**

L'ÉDUCATION À L'IMAGE

Concernant l'éducation à l'image, on remarque une forte baisse de notre dispositif interne **Les enfants du 7^e Art (- 29%)** malgré la même programmation qu'au cinéma de la Maison du Peuple. Il reste cependant notre plus fort atout vis-à-vis des enseignants et ce bien que la fréquentation des dispositifs nationaux reste stable. On peut souligner également la forte progression des entrées liées aux centres de loisirs, preuve de la bonne corrélation entre notre programmation

courante et leurs attentes. Au final, les entrées scolaires et centres de loisirs reculent de près de 16% par rapport à 2018, et un effort particulier doit être entrepris pour endiguer cette baisse, notamment grâce à une programmation plus adaptée de notre dispositif Les enfants du 7^e Art.

Programmations scolaires	2015	2016	2017	2018	2019
Enfants du 7 ^e ART	1350	805	578	1268	908
École au cinéma	256	120	116	143	131
Collège au cinéma	222	199	195	172	199
Lycéens au cinéma	140	140	75		
Autres films scolaires	359	99	101	139	109
Centres de loisirs			57	96	194
TOTAL	2327 (26,5% des entrées)	1561 (21,3% des entrées)	1122 (16,5% des entrées)	1818 (26,7% des entrées)	1541 (21,5% des entrées)

LES ÉVÉNEMENTS

Le cinéma François Truffaut propose tout en long de l'année un cycle de films pour enfants ainsi que quatre festivals :

- **Cin'espîegles** en partenariat avec les CIBFC (films Art et Essai Jeune Public), et notamment la diffusion de *Pat et Mat en Hiver en Ciné Concert*.
- **Toiles des Mômes** (19/10 au 03/11), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC.
- **Tous en Salle** (16/02 au 03/03), festival à destination du jeune public en partenariat avec le GRAC.
- **Le Mois du Doc** (06/11 au 25/11), en partenariat avec Images en Bibliothèque.
- **Festival Diversités** (20/03 au 05/04), en partenariat avec le Pôle Image BFC.

Mais il accueille également plusieurs séances uniques avec, comme vu plus haut, de très bons résultats :

- Ciné-débats *Le médecin des pauvres* (719 spectateurs en 5 séances)
- Ciné-turc *7 Kogustaki Mucize*, en partenariat avec l'association turque de Moirans-en-Montagne (275 spectateurs en 2 séances)
- Ciné-concert *Pat et Mat en hiver* (95 spectateurs)
- Ciné-quizz *La reine des neiges 2* (92 spectateurs)
- Avant-première *Toy Story 4* (23 spectateurs)
- Ciné-débat *Food Coop* (16 spectateurs)
- Ciné-débat *Le cercle des petits philosophes*, en partenariat avec les Francas du Jura (10 spectateurs)
- Ciné-quizz *Bohemian Rhapsody* et *Rocketman* (24 spectateurs)

Globalement, les événements ont attirés 1254 spectateurs (hors festival) soit 17,5% des entrées pour l'année 2019. On remarque donc une forte demande pour ce type de séances avec souvent un très bon relai de communication via la Mairie de Moirans-en-Montagne. Il serait intéressant d'élargir cette offre pour l'année 2020.

CONCLUSION

Le cinéma François Truffaut reste stable en terme d'entrées avec même une légère hausse en 2019 (+4,7%), mais sa fréquentation reste très tributaire de quelques événements, en l'occurrence les projections du *Médecins des pauvres* et de *7 Kogustaki Mucize*. On remarque une part très importante des entrées liées aux films *Jeune public*, (6 films sur les 10 plus gros succès de l'année) prouvant l'aspect très familial de son public. Les entrées des scolaires sont quant à elles en baisse (-16%), avec un désengagement flagrant pour notre programmation *Les enfants du 7^e Art*. L'année 2019 reste donc globalement une bonne année pour le cinéma François Truffaut mais plusieurs indicateurs restent fragiles (scolaires et événements) et doivent être surveillés pour maintenir le nombre d'entrées. Le cinéma subit également une forte concurrence, principalement de Lons-le-Saunier, et peine à obtenir des sorties nationales voir même certains films en troisième semaine, en raison du peu de nombre de séances par semaine disponible (seulement 5 séances dans la semaine pour souvent une seule par film).

PERSPECTIVES POUR 2020

L'année 2020 va sans doute être compliquée pour le cinéma, de par la fermeture de celui-ci due à l'épidémie de coronavirus. De plus, il va falloir mieux travailler la programmation scolaire de la rentrée 2020 pour faire repartir la fréquentation de ce côté-là, ainsi que proposer une présentation systématique des films (une forte demande des enseignants). La programmation de films turcs doit continuer en partenariat avec l'association turque de Moirans-en-Montagne et devrait permettre d'augmenter les entrées. De la même manière, le rendez-vous du jeudi, mis en attente suite à l'arrivée du nouveau responsable doit être relancé avec l'aide des bénévoles. Face à la difficulté croissante d'accès aux films, une séance de plus va être créée le dimanche à 14h30 afin de pouvoir répondre aux exigences des distributeurs qui demandent régulièrement, et même en troisième semaine, au moins deux séances du même film. De la même manière, et au vu de la forte fréquentation des familles, le cinéma sera désormais ouvert les mercredi après-midi pendant les vacances scolaires. Le cinéma doit ainsi faire face à la fois à l'augmentation du nombre de sorties par semaine et l'augmentation des exigences des distributeurs, en plus de son devoir d'éclectisme.

En effet, la diversité de la programmation reste au cœur de notre préoccupation et le cinéma va continuer son travail, notamment vis-à-vis des films Art et Essai, en complément et non simplement en continuation de la programmation du cinéma de la Maison du Peuple. Dans cette optique de donner une vraie identité propre au cinéma François Truffaut, il possède depuis début 2020, son propre programme papier ainsi que sa propre page Facebook.

En 2019, 22 concerts ont été programmés.

L'histoire du lieu nous identifie comme étant une scène de diffusion de musiques Jazz. L'inscription de La fraternelle dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux affirme ce parti pris. Les choix de programmation se font, en partie, à partir de ce travail de réseau. Même si l'on permet la découverte de musiques populaires et de musiques plus expérimentales, notre exigence se maintient autour de la place laissée par les musiciens à l'improvisation.

La musique classique reste présente les dimanches hivernaux à 16 h avec l'orchestre Victor Hugo de Franche Comté. Ce RDV initié en 2018 est une réussite, le public répond présent.

L'on peut être satisfait de voir une fréquentation croissante : une moyenne de 116 spectateurs tout au long de l'année (93 en 2018). Même si les concerts connotés plus fortement autour du jazz moderne attirent moins les oreilles, les autres esthétiques permettent de compenser. Les concerts sont annoncés sur France Musique dans l'émission Open Jazz, de nouveaux spectateurs découvrent ainsi le lieu.

Nous continuons notre diffusion au-delà du café, 4 concerts ont eu lieu hors les murs : à Saint Laurent en Grandvaux, à Nanchez, à Champagnole et à Moirans en Montagne au cinéma François Truffaut. Ces rendez-vous annuels dans ces communes rencontrent une très bonne fréquentation, quelles que soient les esthétiques programmées.

Les résidences et les accueils de musiciens sont assurés très régulièrement tout au long de l'année.

Notre lieu est toujours soutenu par la DRAC BFC comme étant Atelier de Fabrique Artistique ce qui nous permet d'organiser deux résidences de création d'une durée de 5 jours.

Une coproduction avec la Scène nationale du Jura initiée en 2018, a vu le jour en 2019 : FIERS ET TREMBLANTS de Loïc Lantoine et Marc Nammour, et les musiciens de La Canaille.

À la fin de l'année, le contrebassiste-compositeur Théo Girard a réalisé des ateliers avec les élèves du Conservatoire à rayonnement intercommunal et des musiciens amateurs locaux. Il a initié les musiciens amateurs de tous âges à la découverte originale d'un orchestre circulaire.

Nous travaillons avec 3 techniciens : Esméralda De Filippo, régisseuse permanente et en charge des lumières, Baptiste Girardot et Bruno Abrami, régisseurs son, intermittents du spectacle. Les équipes artistiques accueillies sont unanimes sur la qualité des prestations de l'équipe technique et l'acoustique du Café et du Théâtre de la MdP. Il en est de même pour la qualité du piano loué et accordé par l'entreprise Dutin.

LE RÉSEAU

La fraternelle poursuit son inscription dans les différents réseaux par des actions de partenariat : **Au niveau local** : des actions en lien avec les conservatoires et écoles de musiques du territoire, avec les écoles, collèges et lycées.

Au niveau départemental : Scènes du Jura, Festival de Champagnole, Saint-Laurent-en-Grandvaux, ville de Moirans-en-Montagne

Au niveau régional : Centre Régional de Jazz Bourgogne Franche Comté (CRJBFC), Labellisation par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de La fraternelle comme lieu de Fabrique Artistique

Au niveau national : Association Jazzé Croisé, Jazz Migration, Office National de Diffusion Artistique, Fédelima, Jazz Rhône Alpes, Jeunesses Musicales de France

Au niveau international : JazzContreband, Pro Helvetia

Cette inscription dans les réseaux est acquise. Christophe Joneau rencontre ces partenaires, en région ou à Paris, tout au long de l'année. Les échanges avec les diffuseurs des autres lieux sont ainsi facilités. Le CRJBFC coordonne des tournées à l'échelle de la région pour des groupes choisis.

La fraternelle est identifiée dans ces réseaux et a été invitée tout au long de l'année à participer à des tables rondes réunissant des professionnels.

Table ronde autour de l'éducation artistique au Conservatoire de Chalon/Saône à l'invitation du CRJBFC.

Table ronde à l'attention des chargées de diffusion et de production à la Philharmonie de Paris à l'invitation de l'association Grands Formats.

Table ronde autour de la place de la culture dans le municipalisme à l'invitation du Festival d'Uzeste.

Table ronde autour de la recherche de nouveaux publics à l'invitation du Forum Jazz Rhône-Alpes.

Commission experts musique DRAC BFC.

L'Office national de diffusion artistique nous a accordé cette année une confiance non négligeable, puisqu'il a soutenu 8 formations programmées et a organisé une Rencontre interrégionale de diffusion artistique pluridisciplinaire à la Maison du Peuple en décembre 2019.

Depuis 2 ans, nous proposons le parrainage d'une jeune formation qui concourt pour le dispositif d'accompagnement Jazz Migration. En 2019, le trio Kolm est arrivé dans les 16 premiers lauréats mais n'a pas été retenu finaliste. La fraternelle renouvelle cette candidature.

UNE PROGRAMMATION

Janvier

FlashPanthere : scène ouverte

Février

Grand ensemble Koa « Beat » soutien de l'ONDA

Tony Hymas piano solo : scène ouverte

Drummerz/Hymas-Labarrière-Goubert soutien du CRJBFC

Trio Tony Hymas, Hélène Labarrière, Simon Goubert en résidence DRAC BFC

Mars

SmokingMouse/Mélusine soutien du CRJ BFC et de JazzMigration

Tatanka/DuoContinium soutien du CRJ BFC

ExplicitLiber/Duo Lohrer/Malherbe partenariat avec l'Ecole de Musique Intercommunale du Grandvaux

Avril

SH Group/Pierre Durand ROOTS soutien du CRJ BFC

Kolm/TogetherTogether soutien du CRJ BFC

« Zic au café » autour du bluegrass un dimanche

Musique de Chambre avec l'Orchestre Victor Hugo, entrée libre un dimanche à 16h

Mai

Yogurt/King Biscuit

« Zic au café » autour du bluegrass un dimanche

Duo Bez-boesflug/Naïssam Jalal soutien de l'ONDA

Juin

Eskenazy Trio/Uccelli

San Salvador Hors les murs, en partenariat avec la commune de Nanchez, soutien de l'ONDA

« Zic au café » autour du bluegrass un dimanche

Gangbé Brass Band NOD (New Orleans Bream) soutien de l'ONDA

Juillet

Supergombo Hors les murs à Champagnole, partenariat avec le Jazz Festival, plus importante fréquentation de l'année

Septembre

Sonore Boréale Sylvain Lemêtre soutien de l'ONDA

Danse sur nos vieux os Fantazio/Boutin/B.Colin soutien de l'ONDA

Octobre

EDNA Stefano Risso

Marc Perrenoud/JoceMienniel dans le cadre du festival Jazz ContreBand, soutien de Pro Helvetia et de l'ONDA

Novembre

Odéïa Hors les murs au cinéma François Truffaut de Moirans en Montagne

Fées de M. Roquesalane et Ruth Jerry : scène ouverte, dispositif Aide à l'émergence CRBFC

Chœur Ouvrier : entrée libre un dimanche

Décembre

Pensées rotatives restitution des ateliers menés par Théo Girard

Fiers et Tremblants coproduction avec Scènes du Jura, soutien de l'ONDA

Résolution et Cognus : scène ouverte, participation libre

2544 spectateurs mélomanes qui ont été accueillis en 2019.

Le montant des aides toutes confondues représentent 20 380€.

117 musiciens ont été accueillis, le montant total de leurs rémunérations représente 34 625€. (cachets de 150€ nets/personne).

DES ACTIONS

Actions estivales :

- en juillet :

Zic à brac : brocante musicale. La fréquentation a été en baisse cette année.

Accueil en Chantier : trio Marquis/Glorieux/Rorhbach

- en août :

Accueil en Chantier : trio Kolm. Ce temps de travail a permis l'enregistrement de leur prochain CD. La pochette a été réalisée en novembre à l'imprimerie de la MdP.

Scène ouverte avec Aurélie William et Baptiste Brunello

NLEDR #7 : événement devenu incontournable de la fin de l'été. Ont été sur la scène : La Belette de Nomix, Nyctalope, FlashPanthere, Dawn.W, MonoSiren, Ursa

Scène ouverte Electro de décembre :

Cognus & Résolution. Pour la 2^{ème} année consécutive, cet événement devient un RDV fort en fréquentation. Il s'agit essentiellement un public jeune de 16 à 25 ans.

DES ACCUEILS

- janvier :

Loïc Lantoine et La Canaille

- février :

Trio Hymas/Labarrière/Goubert résidence de 5 jours financée par la DRAC BFC

- mars :

Cie Pépète Lumière

- avril :

Very Big Experimental Toubifri Orchestra 19 musiciens pour la création d'un nouveau spectacle

- septembre

Sylvain Lemêtre et Benjamin Flament

- novembre :

Trio Kolm pour la confection de leur CD

Duo Fées

- décembre :

Théo Girard le temps de ses journées d'atelier avec le conservatoire

Loïc Lantoine et La Canaille

Ces accueils permettent de véritables temps d'échanges avec le public du café de La frat'. Les musiciens sont, à chaque fois, ravis de pouvoir être en immersion dans ce lieu qui, disent-ils, leur apporte inspiration créative.

UNE ÉQUIPE POUR UNE LOGISTIQUE

La forte implication bénévole est patente à chaque concert. Cela représente une mobilisation conséquente de personnes volontaires qui répondent présentes aux appels lancés par les salariées du café. Les tâches sont nombreuses et diverses : renfort au bar, billetterie des spectacles, catering des musiciens, confection des repas des bénévoles et des musiciens, installer la salle, veiller au confort du public, être présent à l'arrivée des musiciens ainsi qu'à leur départ le lendemain du concert.

Nous devons régulièrement assurer bénévolement des transports de musiciens entre les gares de Bourg en Bresse, Bellegarde ou les aéroports de Lyon, Genève. Et cela de plus en plus souvent depuis la diminution des horaires en gare de Saint Claude.

La mise en œuvre reste professionnelle par ailleurs, en amont des concerts, le jour même et après : suivi des contrats des artistes par le directeur et l'administratrice, promotion des concerts et gestion des recettes des entrées par la chargée de communication, partie technique par la régisseuse et technicien, gestion des hébergements (ménage, lingerie).

La programmation a été, jusqu'à fin 2019 établie par C. Joneau et S. Geneste. La participation bénévole doit être redéfinie suite à la démission de S. Geneste du poste de déléguée-musiques. Christophe reste l'unique interlocuteur pour les musiciens ou chargés de diffusions. En lien avec ses collègues, il définit et coordonne la ligne artistique ainsi que le calendrier. Le rôle de la personne bénévole déléguée à la Musique reste consultatif, un rôle de veille et de soutien auprès de l'équipe salariée.

PERSPECTIVES

Le contenu de notre programmation comporte ce que l'on peut considérer comme étant des prises de risques puisque nous proposons des spectacles novateurs, parfois proches de l'expérimentation et peu présents dans les grands media.

Nous avons la chance d'avoir pu obtenir la confiance d'un public régulier qui accepte de recevoir cet « effet surprise » que nous proposons. Les musiciens le disent après chaque concert, ils savent apprécier cette qualité d'écoute qu'ils ne retrouvent pas forcément ailleurs. Le rayonnement de notre programmation s'étend et il n'est pas rare que nous comptions dans notre public des personnes qui font de longs trajets pour venir assister à un concert.

Nous ne restons pas sur nos acquis, nous gardons cette vigilance pour une exigence de programmation. Ce qui reste compliqué quand l'on connaît le nombre de propositions très intéressantes que nous recevons.

Le maintien des accueils reste souhaitable. D'une part parce que le soutien à la création est une de nos missions, d'autre part parce que cela représente une dynamique de pratique musicale dans la maison. D'autre part, nous logeons les musiciens programmés in situ et mettons à leur disposition des moyens humains et matériels.

Il serait souhaitable de retrouver des ressources bénévoles pouvant intervenir, aux cotés de Christophe, dans les choix des futures programmations.

De nombreux investissements impératifs ont été réalisés depuis 2016 pour le parc technique, éclairage, son, matériel de scène. Le remplacement de la batterie et de la scène, en bout de course, seront des priorités pour l'année 2020.

Nous allons poursuivre l'expérimentation du dispositif, lancé fin 2019, permettant d'acheter en ligne des places de concert associées à un repas chez un restaurateur et possiblement une visite guidée de la MdP.

Afin de renforcer la diversité de nos offres nous souhaitons organiser une seconde soirée dédiée aux musiques électroniques dont la programmation sera confiée à des membres actifs de l'association. Un autre objectif est la programmation d'une formation de musique de chambre par trimestre, le dimanche au Café de la MdP. Cette diversité a trouvé sa traduction par exemple fin décembre avec le vendredi 20 décembre un bal folk, le samedi 21 une scène ouverte Electro et le dimanche après-midi un concert d'une petite formation de l'Orchestre Victor Hugo.

La porosité entre les différentes formes d'expressions musicales devient de plus en plus évidente. Ce sujet fait l'objet d'un travail de réflexion au sein des réseaux auxquels nous appartenons. Il est important pour nous que ce fait soit au cœur de notre programmation, qui est aussi une forme d'éducation populaire, et qu'il soit un des atouts pour élargir notre public et notamment toucher les plus jeunes.

Pour conclure, une autre de nos préoccupations sera de renforcer la programmation de spectacles associant musique-danse, musique-théâtre ou poésie, musique-arts plastiques, musique-cinéma, de favoriser le croisement des publics et d'affirmer un peu plus encore notre singularité de centre culturel pluridisciplinaire en milieu rural.

1/ Présentation du service des archives de la Maison du Peuple

Plusieurs activités sont exercées dans le service des archives avec une salariée et des bénévoles très investis :

- le travail de l'archiviste (conserver, trier, classer les 265 mètres linéaires de documents historiques),
- l'accueil du public et des chercheurs pour les informer et les guider dans leurs recherches,
- la valorisation du patrimoine de la Maison du Peuple par des visites guidées, des expositions ou des conférences, des livres ou objets vendus ensuite à la boutique...

2/ Bilan de l'année 2019

Suite à l'arrivée de Céline Pointurier à la fin de l'année 2018, le service a progressivement repris ses activités au début l'année 2019 pour retrouver un rythme normal dans la seconde moitié de l'année. Les archives ont également accueilli deux nouveaux bénévoles, Dominique Letourneux et Bernard Grossiord.

A/ Valorisation

Les chercheurs continuent de fréquenter les archives mais ils ne sont pas les seuls. La salle de lecture a également accueilli cette année des particuliers, des artistes et des industriels venus consulter les archives pour des raisons diverses et variées. Les archives répondent également aux demandes de communication de documents à distance, en envoyant des scans des documents par e-mail.

Nous maintenons des liens avec nos partenaires : le Comité diamantaire de Gand, l'AMSAB, le CODHOS, l'IALHI, l'ACCOLAD, la CRESS-BFC, Juramusées, université de Dijon, Les Archives départementales du Jura...

Le projet en collaboration avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et l'Université de Bourgogne n'a finalement pas pu être concrétisé pour des raisons de trésorerie. L'objectif de ce projet était la numérisation de documents d'archives majeurs des fonds de La Fraternelle et d'Adamus ainsi que leur hébergement et leur mise en ligne sur le portail Pandore.

Cependant, **la question de la numérisation n'a pas été abandonnée pour autant et une démarche en direction des Archives départementales du Jura a été entamée** en toute fin d'année dans la perspective d'un partenariat.

Les visites guidées de l'exposition permanente « Archéologie d'un rêve » continuent d'attirer des visiteurs. Alors que l'année dernière avait vu une diminution du nombre de visiteurs avec seulement 352 visiteurs en 2018, les chiffres sont à nouveau à la hausse cette année puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir **685 visiteurs en 2019.**

Suite aux diminutions de 2018, une visite gratuite a été proposée aux gérants des différentes structures touristiques de Saint-Claude afin qu'ils soient en mesure de proposer la visite à leurs publics et clients. Quatre structures ont répondu à l'invitation.

Toutes les visites guidées sont rendues possibles grâce au temps et à l'énergie accordés par les guides bénévoles qui sont indispensables.

Les visites gratuites proposées lors des Journées du Patrimoine, ont cette année encore eu du succès avec près de 80 visiteurs. Malgré cette forte affluence, les visites se sont bien déroulées, mais l'augmentation importante du nombre de visiteurs cette année nous incite à modifier notre organisation pour la prochaine session, soit en prévoyant plus de guides pour chaque horaire afin de pouvoir diviser les groupes, soit en prévoyant plus de visites.

Comme l'année précédente, l'une de ces journées a également été consacrée à l'université populaire du théâtre. La Maison du Peuple a ainsi accueilli **un spectacle le 22 septembre dans le cadre d'un cycle de spectacles autour du thème « Le théâtre de l'Utopie »** créé par l'auteur et metteur en scène bruxellois Jean-Claude Idée. Ce spectacle intitulé « Francisco Ferrer : vive l'école moderne » a attiré un public nombreux.

De nouveaux panneaux, réalisés en collaboration avec les arts plastiques, et avec le soutien de la DRAC, sont venus compléter l'exposition permanente. Au nombre de cinq, ces panneaux, signalés par un pictogramme spécifique, évoquent la place de La Fraternelle dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Cet aspect important de l'histoire de la coopérative, bien que connu dans la région, n'était jusqu'alors que très peu évoqué dans l'exposition et il convenait de combler cette lacune. Comme pour les panneaux réalisés précédemment, les recherches d'information dans les archives et la rédaction des textes ont été effectuées par l'archiviste de La fraternelle, sous le contrôle scientifique de Roger Bergeret. La mise en forme graphique des panneaux et leur réalisation sont le travail de la section Arts Plastiques de La fraternelle.

En collaboration avec la section arts plastiques, les éditions de La fraternelle ont publié une nouvelle brochure. Ces publications, relancées en 2018, ont pour objectif de valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la Maison du Peuple et de le faire connaître à un large public. Ainsi la brochure de l'année 2019 est consacrée au modèle coopératif de l'Ecole de Saint-Claude.

Le 5 octobre une journée d'études sur les diamantaires prenant la suite d'un projet international « A World of Diamonds », dont l'objectif est la conservation et la valorisation d'un patrimoine commun aux diamantaires européens, a eu lieu en collaboration avec l'AMSAB. Cette journée a rassemblé d'anciens ouvriers et patrons diamantaires et a permis des échanges très riches.

B/ Classement et conservation

Des fonds ont été classés et des instruments de recherches mis aux normes.

Les dernières réintégrations ont été effectuées dans le fonds de la coopérative d'Adamas qui a pu être coté de manière définitive. L'instrument de recherche a été finalisé et est désormais consultable en salle de lecture ainsi que sur le site internet de La fraternelle.

Le fonds de l'Alliance universelle des ouvriers diamantaires a été coté et l'instrument de recherche a été mis aux normes et a été également mis en ligne.

Le fonds de l'Union des Groupes d'agréments de la Maison du Peuple a été classé. L'instrument de recherche est en cours de finition et sera disponible prochainement.

Le travail concernant les moisissures qui ont été détectées au printemps 2017 se poursuit.

L'identification des documents infectés continue mais ce travail, très long compte-tenu du nombre de documents infectés, est encore loin d'être terminé malgré l'investissement des bénévoles. Nous avons presque atteint l'objectif des 60 % que nous nous étions fixé pour l'année avec environ 58 % de documents contrôlés au 31 décembre 2019. L'expertise de la directrice des Archives départementales a été sollicitée afin de mettre en place des méthodes permettant d'avancer plus rapidement dans ce travail fastidieux.

Au fur et à mesure de l'inspection des documents, ceux qui ne sont pas conditionnés correctement sont mis en boîte pour les protéger de la poussière, de l'humidité et des autres dégradations et ainsi assurer leur conservation.

C/ Service éducatif

Elvina Grossiord, professeure d'histoire géographie en lien avec le service éducatif des archives, a poursuivi cette année son travail sur le monde ouvrier et réalisé un dossier pédagogique intitulé « Entreprises et ouvriers à Saint-Claude du XIXe au début du XXe siècle » à destination des classes de cycle 3 (CM2) et de cycle 4 (4e). Ce dossier a rejoint les précédents sur le site de La fraternelle.

Les visites scolaires ont été moins nombreuses cette année mais plusieurs classes sont quand même venues visiter la Maison du Peuple et l'exposition permanente.

L'offre pédagogique a été développée par la création d'un atelier pédagogique aux archives à partir de documents originaux. Guidés par un questionnaire, les élèves doivent extraire eux même les informations des documents et abordent ainsi de manière simple et ludique les archives comme source de l'histoire tout en développant leur esprit critique. Cela leur permet aussi d'appréhender les différents types de documents d'archives et la nécessité de la préservation. Deux classes de cycle 3 sont ainsi venues travailler aux archives sur le thème de la première guerre mondiale. Ce premier atelier, également en lien avec la semaine de la presse a été mis en place en collaboration avec les arts plastiques et couplé avec un atelier à l'imprimerie. Les professeurs peuvent cependant demander à réaliser l'atelier archives seul ou couplé avec une visite guidée.

D/ C(h)oeur ouvrier

Effectif : 20 choristes. Départ d'Arnaud Douvnous et arrivée de deux nouveaux choristes, Nathalie et Emmanuel.

Le chœur répète dans les locaux du niveau -3.

Sept week-ends de travail, celui de décembre prévu pendant la grève ayant été annulé.

Le chœur a consolidé son répertoire déjà existant et l'a étoffé avec de nouvelles chansons.

Au cours de l'été, un petit groupe de six choristes s'est réuni aux Archives de la Maison du Peuple pour cinq séances de travail afin de soigner les présentations de chaque chanson lors des concerts pour mieux mettre en valeur les textes des chansons et les situer dans leur contexte historique et politique de l'époque où ils ont été écrits. Ce travail, qui pourrait être repris pour élaborer un petit livret, a déjà été très fructueux pour la présentation des chansons lors des concerts. Il a permis à Sylvie Buchin de nous accompagner pour la présentation des chansons lors de deux concerts ; présentation très appréciée du public.

En 2019, trois concerts :

- Les Limbes, concert de 20 minutes en mai à la médiathèque de Saint-Claude à l'occasion du vernissage de l'exposition « Silences de l'exil ».
- Le 29 septembre à Chassal-Molinges, concert d'une heure, avec projection du film réalisé à Saint-Claude par Rémi Jennequin : « Je m'appelle Jawed, le fils de Rahmat Gul ». La projection est assurée par Denis Bépoix.
- Le 17 novembre au café de la Maison du Peuple, dans le cadre du festival des Solidarités, avec projection du film « Jawed », concert suivi du repas préparé par les Resto-trottoir, avec un public nombreux et enthousiaste qui a convaincu 4 nouveaux choristes à nous rejoindre en 2020.

En décembre, une journaliste de France Musique, Lucie Bombled, est venue interviewer le chœur ouvrier à La fraternelle pour faire un article sur le web et une interview pour l'émission "classic Info". Diffusés le 7 février 2020.

Financièrement, le chœur a été autonome en 2019, grâce aux cotisations des membres et le soutien de la Maison de la poésie pour les transports de la cheffe de chœur¹.

Le chœur continue à battre en 2020.

E/ Conclusion

L'année 2019 a vu le service des archives reprendre un fonctionnement normal après une période de stagnation due à la fermeture du service. L'arrivée de nouveaux bénévoles et un regain d'investissement de ceux déjà présents ont permis d'avancer sur plusieurs points.

Plusieurs réunions ont eu lieu, permettant de travailler sur des questions de fonds en lien avec l'exposition, les visites guidées mais aussi les différentes projets des archives.

De multiples activités de valorisation des documents et de leur histoire ont encore été réalisées aux archives tant à destination du grand public que des publics scolaires ou spécialistes.

Le travail de classement et de conservation s'est également poursuivi. Bien que la campagne de détection des moisissures demande encore un gros travail, la mobilisation des bénévoles ne faiblit pas augurant de bonnes perspectives d'achèvement à relativement court terme.

Bien entendu, nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées qui souhaitent nous aider à préserver les trésors de nos fonds d'archives et/ou qui ont du temps libre durant les vacances scolaires (mardi, jeudi) pour assurer les visites guidées de la Maison du Peuple.

3/ Perspectives 2020

Nous poursuivrons le travail de détection des moisissures en adoptant une méthode moins chronophage recommandée par Mme Guyard, directrice des Archives départementales du Jura. Cela nous permettra d'aller plus vite tout en étant sûrs de ne rien laisser passer. Nous pouvons ainsi espérer atteindre les 90 % de documents contrôlés d'ici la fin de l'année.

Un premier lot de documents infectés sera traité à l'oxyde d'éthylène grâce au soutien des Archives départementales qui nous proposent d'expédier nos documents avec les leurs pour la désinfection. Cela entrera dans le cadre d'une convention avec le département qui sera signée au début de l'année.

Toujours dans le cadre d'une convention de partenariat avec les Archives départementales, une partie des archives de la coopérative Adamas devraient être microfilmées. Les masters des microfilms réalisés par les Archives départementales seraient envoyés au centre national du microfilm, ce qui en assurerait la sauvegarde. Les vues seront diffusées sur le site des Archives départementales. Les microfilms seront numérisés par la suite.

De nouveaux instruments de recherche seront mis aux normes, afin de pouvoir les publier sur le site internet. La priorité se portera sur les fonds de la Fédération socialiste du Jura, des Jeunesses socialistes et de la Mutuelle de la Maison du Peuple.

Le classement de nouveaux fonds est également prévu. Parmi les priorités : le fonds du Syndicat des ouvriers papetiers de l'Ain et le fonds de l'Union régionale des syndicats ouvriers de l'Ain et du Jura.

Les archives continueront bien sûr des actions de valorisation, notamment l'accueil de scolaires et espèrent pouvoir créer d'autres ateliers archives.

¹ Déplacements de Stéphanie pris en charge de janvier à juin par la Maison de la Poésie où Stéphanie enchaînait avec le projet "ateliers multilingues, Le Monde est rond".

Une refonte de la salle d'exposition surnommée « le grenier » est prévue. Dans cette salle ont été regroupés toutes sortes d'objets retrouvés dans la Maison du Peuple et qui en illustrent les multiples activités. Notre objectif est d'améliorer la visibilité dans cet espace, devenu encombré, en retravaillant la mise en espace des différents objets. Des espaces thématiques seront clairement identifiés, les objets exposés seront moins nombreux et bénéficieront d'une meilleure mise en valeur et des cartels explicatifs seront créés. Ce projet s'inscrit dans le cadre des subventions DRAC pour le développement de l'exposition qui s'est traduit jusque là par la réalisation de nouveaux panneaux. Contrairement aux années précédentes, il ne s'agira donc pas d'ajouter du contenu mais d'améliorer la médiation autour du contenu existant. Compte-tenu qu'une grande quantité de contenu a été récemment créée avec les 5 nouveaux panneaux, l'exposition déjà très conséquente ne souffrira pas de ne pas être augmentée en 2020. La refonte du grenier, s'avère par ailleurs nécessaire au vu de l'état actuel de la salle.

En collaboration avec la section arts plastiques, une nouvelle brochure sortira des presses des Editions La fraternelle. Intitulée « Au coeur de la Résistance dans le Haut-Jura : La Fraternelle entre 1940 et 1945 », elle reprendra et complétera les contenus de la nouvelle exposition.

Les rapports sur le monde diamantaire rédigés par Roger Bergeret et Lysanne Cordier pour le Comité diamantaire de Gand devraient faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'AMSAB. Fruit d'un travail de recherches et recueil de témoignage de plusieurs années, ces cinq rapports explorent les différentes facettes de l'histoire diamantaire à Saint-Claude et dans le Haut-Jura. Outils de valorisation du patrimoine et des archives diamantaires et source importante pour les chercheurs, ces rapports ont permis à La fraternelle de bénéficier de subventions conséquentes de la part de l'AMSAB.

Les activités de la section théâtre sont la programmation et la diffusion, la formation et la pratique amateur.

Nous sommes partenaires :

- De la Ligue de l'enseignement et nous poursuivons la collaboration avec Côté Cour, Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse qui nous donne accès à des spectacles, visionnés et choisis par des experts.
- Du Réseau Affluences - Réseau du spectacle vivant en Bourgogne-Franche-Comté. Christophe Joneau, notre directeur est membre du bureau..
- De l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté.

Les opportunités de développer un accompagnement autour du spectacle, actions éducatives (atelier, animation), projets collectifs avec d'autres sections, partenariats, influencent les choix de programmation. Nous poursuivons notre collaboration avec l'Épinette, à Saint-Lupicin, en termes de lieu et d'échanges de communication ainsi qu'avec la Librairie Zadig de Saint-Claude, le musée de l'Abbaye, l'association Saute Frontières...

En collaboration avec la Ville de Saint-Claude, nous recherchons et proposons des spectacles jeune public en direction des écoles maternelles et primaires de Saint-Claude.

Déroulement de l'année 2019

La diffusion

- **Coltrane Formes Danse hors les murs Saint-Lupicin**
Cie Ektos (Neuilly 75) - 8 février - coproduction L'Épinette / soutien DRAC > **90 spectateurs**
- **J'écris comme on se venge Théâtre**
Cie Les Arts Oseurs (Octon 34) - 8 mars > **109 spectateurs**
- **Chacun son rythme Théâtre**
Le Projet Cryotopsie (Belgique) - 21 mars - coréalisation Côté Cour > **111 spectateurs**
- **Nos sommets Théâtre**
Cie l'oCCasion (Besançon 25) - 12 avril - Réseau Affluences > **56 spectateurs**
- **F'm Danse**
Cie 3arancia (Besançon 25) - 26 avril > **40 spectateurs**
- **Oscyl Variation Danse & médiation hors les murs Saint-Claude**
Viadanse CCNBFC (Belfort 90) - salle des fêtes - 18 mai > **115 spectateurs**
- **Jean-Jean Théâtre**
Cie Trou de ver ASBL (Belgique) - 4 juin - coréalisation Côté Cour > **Tournée annulée**
- **Vive l'école moderne Théâtre et utopie journées du patrimoine**
Universités Populaires du Théâtre (Belgique) - 22 septembre > **50 spectateurs**

- **L'utopie des arbres** Théâtre hors les murs Saint-Lupicin
Cie Taxi-Brousse (Quétigny 21) - 10 octobre - Réseau Affluences > **67 spectateurs**
- **RétiSens** Danse hors les murs Avignonnets/Saint-Claude
AdVance Cie (Roches les Blamont 25) - 18 octobre - gymnase les Avignonnets > **95 spectateurs**
- **Amitié** Théâtre
Coproductioin CDN de Besançon (Besançon 25) - 8 novembre > **63 spectateurs**
- **La figure de l'érosion** Danse
Cie Pernette (Besançon 25) - 16 novembre - WE FRAC / soutien DRAC > **60 spectateurs**
- **Les Petites Fugues** Lecture-rencontre
Makenzy Orcel pour "Maître-Minuit" - 29 novembre > **35 spectateurs**
- **65 miles** Théâtre
Cie Paradoxe(s) (Droitfontaine Belleherbe 25) - 29 novembre - Réseau Affluences > **87 spect.**

Soit 7 spectacles de théâtre, 5 de danse et 1 rencontre écrivain qui ont rassemblé **978 spectateurs** avec 13 représentations tout public.

Résidences

Sarath Amarasingam/Advaïta L Cie « Vavuni Kulam (un carnet de corps) »

du 1er au 9 novembre - sortie de résidence le vendredi 8 novembre 2019 à 18h au café de la Maison du Peuple devant **70 personnes**.

La première aura lieu le vendredi 24 avril 2020 à 20h30 au théâtre de la Maison du Peuple. Le public et l'équipe de La fraternelle, enchantés par la sortie de résidence, sont impatients de découvrir la création finalisée. Nous accompagnerons également Sarath sur sa deuxième création "Kattu Maram - Fable", pièce pour 2 danseurs et 1 musicien live avec une résidence en décembre 2020 et une première le 22 janvier 2021.

Projets participatifs

Médiation OSCYL DANS LA VILLE à Saint-Claude et sur le territoire de la Communauté de Communes du 15 au 18 mai – 134 participants

Le projet OSCYLATION, a été conçu et proposé par VIADANSE, il est soutenu par la DRAC Bourgogne Franche-Comté au titre de la ligne 224, « itinérance et mobilité ».

Les OSCYLS ont investi cette fois la ville et ses environs. Une médiatrice de VIADANSE a proposé une découverte de l'objet OSCYL par la mise en mouvement et le toucher.

- 20 élèves de CP de l'école du Faubourg
- 12 personnes du cantou du Lizon à Lavans-lès-St-Claude / personnes âgées
- 12 personnes au café de la Maison du Peuple / tout public
- 55 personnes de l'ESAT / surprise sur le temps du repas
- 10 personnes du Groupe d'Entraide Mutuelle / adultes en souffrance psychique ou en situation d'isolement
- 25 élèves de CP de l'école des Avignonnets

Projet RétiSenS pour 20 femmes les 11,15,17,18 octobre ateliers et restitution au Gymnase des Avignonnets en partenariat avec l'Espace Mosaïque - 18 femmes

Avec le soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET, de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Jura et de la Ville de Saint-Claude (Politique de la Ville).

Ce projet a permis de créer un véritable espace de création collective, de rencontre, de dialogue et de convivialité. Des femmes de tous horizons se sont engagées dans cette aventure dansante et humaine. La danse contemporaine, méconnue par la majorité des femmes constituant le groupe, présente cette spécificité de ne répondre à aucun critère de compétitivité ou de virtuosité. Les ateliers se situaient plutôt du côté de l'expérience : le corps comme moyen d'entrer

en contact et de s'exprimer. Les objectifs ont été parfaitement atteints que ce soit au niveau de la constitution du groupe, de la création chorégraphique et de la restitution publique.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat Territorial (soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude), deux classes de l'école des Avignonnets ont bénéficié en matinée d'ateliers encadrés par Angela et Soukaïna.

Face au succès du projet et à l'engouement des participantes, nous souhaitons proposer des ateliers chorégraphiques sur le même format et toujours au gymnase des Avignonnets, à l'automne 2020. La chorégraphe marocaine Soukaïna Alami (cie Koracorps) interviendra du 2 au 6 novembre 2020 autour de la thématique de son solo "Elle était libre D'aller et venir Jusqu'à hier" : la figure féminine au sein de la cérémonie du mariage.

Actions culturelles sur le temps scolaire

Ateliers OSCYLATION à la Cité scolaire du Pré Saint Sauveur du 16 au 18 janvier – 70 élèves
En partenariat avec la cité scolaire du Pré Saint-Sauveur, nous avons accueilli le projet de territoire de Viadanse Centre Chorégraphique National de Bourgogne Franche-Comté.

Dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, des ateliers de pratique de la danse contemporaine avec Johanna Mandonnet, interprète de Viadanse, ont été proposés à 6 groupes d'élèves (dont les internes) directement dans l'enceinte du lycée. Les élèves ont partagé une expérience sensible par la rencontre avec l'objet OSCYL. Ces présences intrigantes, ont ouvert un nouvel espace d'expérience, véritable terrain de jeux inédits et multiples.

Danse en partage du 11 au 15 février et du 1^{er} au 5 avril - 81 élèves

Avec Damien Briançon

Face à l'enthousiasme d'un grand nombre d'enseignants pour la danse contemporaine sur la circonscription (notamment via les ateliers Préac) mais d'une nécessité forte d'accompagnement, nous avons grâce au soutien du Réseau Canopé et de la Drac, pu proposer un projet d'ateliers chorégraphiques avec le danseur-chorégraphe Damien Briançon pour des élèves du 1er degré. Damien est intervenu auprès de 81 élèves : Saint-Lupicin (CP/CE1), Cultura (CP), Saint-Claude Truchet (CP/CM1/CM2). Une présence construite en deux temps pour permettre aux élèves et aux enseignants d'intégrer la pratique, de dérouler le fil et d'installer une réelle démarche de projet. Une restitution publique s'est déroulée le 5 avril devant une salle comble. Les enseignants du projet et de la circonscription ont également pu bénéficier d'un temps de formation avec Damien le 6 avril dans le cadre du Préac danse.

Semaine culturelle Danse/Arts plastiques « CorresponDanse » - du 13 au 17 mai

Lycée professionnel du Pré Saint-Sauveur - 9 élèves en ULIS

Intervenant : Sarath Amarasingam / Advaita L Cie

Restitution publique le vendredi 17 mai au théâtre de la MdP > 80 spectateurs

Semaine culturelle Danse « 3^e Espace » - du 2 au 6 décembre

Collège du Plateau - 25 élèves de 3e

Intervenant : Sarath Amarasingam / Advaita L Cie

Restitution publique le vendredi 6 décembre salle de l'Epinette à Saint-Lupicin > 90 spectateurs

Lycéens et apprentis au spectacle vivant 2019/2020

Parcours accompagné du spectateur : ce dispositif, financé par la Région Bourgogne Franche-Comté, la DRAC et le Rectorat est organisé par Côté Cour - 18 élèves concernés

Chaque année, une vingtaine de lycées candidats pour une classe sont sélectionnés par un comité de pilotage. Pour la deuxième fois, La fraternelle, partenaire culturel dans ce dispositif coordonne les actions menées avec le lycée du Pré-Saint-Sauveur : accueil d'un spectacle petite forme au lycée, mise en place d'un atelier théâtre, accueil des élèves à un spectacle au théâtre de la Maison du Peuple.

Chantiers d'été

- **Cie Pas de Loup "ESCABELLE" - théâtre d'objet dès 4 ans**
sortie de chantier le vendredi 2 août devant **30 personnes**
- **Les Moric(h)ettes & Co - performance chorégraphique**
sortie de chantier le vendredi 30 août devant **35 personnes**

Ateliers – stages

Atelier théâtre Ados/pré-ados le mercredi de 13h à 14h30 (sauf vacances scolaires) animé par Julia Rousseau **avec 15 jeunes** de 10 à 15 ans. Restitution le mercredi 3 juillet 2019 au café de la MdP devant plus de **90 personnes**.

Reprise de l'atelier en septembre 2019 avec de nouveau 15 jeunes.

Stage Théâtre 13 et 14 avril avec Céline Chatelain (Cie L'oCCasion Besançon - 25) 12 personnes

Stage très intense, qui a permis aux participants d'expérimenter un théâtre joyeux dans lequel le comédien a sa place centrale, avec son corps, ses émotions et sa fantaisie. Exercices physiques, jeux et impros se sont succédés pendant ce week end pour faire redécouvrir que le théâtre est une belle histoire de partage.

AtelierDanse/Vidéo "C'est mon patrimoine !" du 28 au 31 novembre One Minute/One Shot avec Sarath Amarasingam 17 participants de 8 à 16 ans (3 garçons et 14 filles)

Pour la première fois, nous avons proposé dans le cadre de C'est mon Patrimoine !, un atelier danse/vidéo à partir du principe de danse immersive One Minute/One Shot de Sarath Amarasingam. L'ensemble des participants s'est engagé dans cette aventure dansante. Grâce à ce projet, la mixité garçon/fille et la rencontre entre deux milieux sociaux ont opéré naturellement. Le pont s'est fait à travers le médium de la danse et du corps, pour favoriser des liens, créer des situations à travers des mises en jeu. Nous sommes allés au delà des objectifs premiers du projet grâce à toutes ces envies et au binôme avec Noé en service civique. À l'issue de la restitution, de nombreux jeunes (du public et du projet) sont venus nous faire part de leur désir de participer à un prochain atelier danse. Nous allons donc de nouveau programmer des ateliers danse aux vacances de la Toussaint 2020.

Ecole du spectateur

Programmation en collaboration avec le Service jeunesse de la Ville de Saint-Claude

Printemps 2019

- 4 & 5 février **Distraction(s) / Cirque Gônes en co-réalisation avec Côté Cour**
2 représentations pour le cycle 3 > **284 élèves**
- 5 mars **Creature / Cie Astragale**
2 représentations pour le cycle 2 > **359 élèves**
- 18/19/20 mars **Attention, chu d'oiseau ! / Cie Pépète lumière**
5 représentations pour le cycle 3 > **261 élèves**
- 28 & 29 mars **Mini chat mini show / Club des chats**
4 représentations pour le cycle 1 > **361 élèves**
- 25 juin **Dans ma robe / Par ici la cie**
3 représentations pour le cycle 2 > **359 élèves**

Automne 2019

- 14 & 15 novembre **Petite Forêt / Lilaho**
5 représentations pour le cycle 1 > 357 élèves

Bilan du fonctionnement

Programmation

Avec le réseau Affluences, nous pouvons :

- Parrainer des spectacles régionaux en création de notre choix
- Participer à une journée de présentation d'une vingtaine de spectacles
- Rencontrer les acteurs du territoire, tisser des liens et élaborer des projets

En janvier 2019, Christophe Joneau et une bénévole ont assisté à la journée de présentation et proposés 3 spectacles au groupe de programmation pour la saison 20/21.

En septembre 2019, deux bénévoles ont assisté à la journée *Prémices* : présentation de dix projets de création de compagnies, nous allons accueillir l'une des compagnies pour un chantier d'été en 2020.

- Festival « Spectacles en recommandé » Ligue de l'Enseignement, à Bourges en 2019. Deux bénévoles ont assisté au festival, au cours duquel une vingtaine de spectacles sont visionnés. Ce visionnement permet d'élaborer une programmation avec le réseau Côte Cour en jeune public et/ou public familial.
- Festival d'Avignon : une bénévole va visionner des spectacles.
- Accueil d'écrivain dans le cadre des Petites Fugues : une bénévole assiste aux 2 journées de formation et d'information de l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté. L'accueil d'écrivain se fait en lien étroit avec La librairie Zadig.
- Nous sommes attentifs aux propositions de nos partenaires et scènes du territoire et au-delà, aux opportunités et conseils / bonnes idées

Accueil des compagnies

L'accueil des artistes est assuré par la régisseuse. L'équipe des bénévoles se charge de la billetterie, de la restauration des artistes et du rangement de la salle. Toujours des retours positifs et chaleureux des artistes sur leur séjour à La fraternelle ; nous avons à cœur de leur faire visiter et connaître l'histoire de la Maison du Peuple, les valeurs, les projets défendus par l'association. La plupart des artistes sont heureux de venir jouer dans ce qu'ils qualifient de "lieu mythique" !

Perspectives 2020

Danse

Notre programmation s'attache à témoigner de la création contemporaine actuelle avec 6 à 8 représentations par saison.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'accompagnement de créations, en programmant des formes chorégraphiques que nous n'avons pas encore vues mais dont le propos ou le travail du chorégraphe nous poussent à les soutenir.

Jusqu'à fin 2021, le chorégraphe/interprète Sarath Amarasingam est artiste associé. Nous accompagnons sa compagnie Advaita L récemment créée et implantée en région. Nous soutiendrons "Kattu Maram - Fable" deuxième volet de son projet de danse autobiographique.

La perspective de l'ouverture d'une classe de danse au Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal Haut-Jura Saint-Claude à la rentrée 2021, nous pousse à encore

plus à développer la pratique amateur afin de “construire” le public de demain, par le biais de projets participatifs, workshop et ateliers sur le temps scolaires.

Forts de la réussite de “Pulse” (Viadanse) et “RétiSenS” (cie AdVance), nous souhaitons proposer au moins un projet participatif danse par saison, avec l'objectif que des personnes de tout horizon et de tout âge, fassent le choix de s'engager dans une aventure dansante, ludique et humaine.

Chaque saison, nous veillerons à avoir un spectacle familial qui puisse être vu dès le plus jeune âge en le couplant à un atelier parent-enfant pour expérimenter, jouer, créer et partager avec son corps et celui de l'autre.

À partir de la saison 2020/2021 nous voulons ouvrir notre programmation à d'autres esthétiques comme les danses urbaines.

Côté partenaires, nous allons nous rapprocher du Dancing CDCN à Dijon. Nous poursuivrons notre partenariat avec Viadanse CCNBFC à Belfort (diffusion et/ou médiation) et le FRAC Besançon Franche-Comté (deux spectacles communs par saison).

Notre plancher danse modulable, nous permet de développer la programmation hors les murs en allant au plus près des habitants (exemple : le projet “RétiSenS” au gymnase du quartier des Avignonnets cet automne) : places publiques, établissements scolaires, quartiers en Politique de la Ville et zones rurales.

Théâtre

Troupe de La frat'

Depuis l'automne, la troupe prépare sa nouvelle pièce *Sunderland* d'après Clément Koch dans une mise en scène de Viviane CARON. Une comédie sociale qui aborde des problèmes contemporains avec humour, tendresse et insolence. La première, initialement prévue les 3 et 4 avril 2020, sera reportée à l'automne. La pièce fera l'objet d'une tournée hors les murs en 2020-2021 : Saint-Lupicin puis participation espérée à deux festivals de théâtre amateur, Montferrand- le-Château et Lons-le-Saunier en 2021.

Nous programmerons en 2021 sur le temps scolaire une pièce d'Eugène Durif *La petite histoire* pour les lycéens du lycée du Pré-Saint-Sauveur.